



41



Dossier

“ CRÉATION D'ENTREPRISE
Les atouts séduction
du Val de Loire ”

P20-29

P5



■ N'Bread Process, le sauveur des fruits et légumes abandonnés

P7



■ Communiquer efficacement avec ISF

P14



■ « 5 Chefs au piano », un défi culinaire et solidaire

P16



■ Les mi-lourds de l'économie forment un club



édito

“

À l'heure où nous bouclons ces lignes, le pays est de nouveau sous la menace d'un confinement généralisé de plusieurs semaines, avec les conséquences que l'on connaît sur de nombreux secteurs d'activités. Alors, dans cette situation, difficile de se projeter et d'entamer ce qui peut devenir le projet d'une vie professionnelle : **créer son entreprise.**

Pourtant, dans toute situation, il y a des secteurs qui restent porteurs et des opportunités à saisir. Les modes de consommation changent, de nouvelles pratiques émergent (click and collect, outils de télétravail, boom des déplacements en vélo...), et les entrepreneurs doivent, plus que jamais, être innovants, réactifs et... courageux !

En Centre-Val de Loire, ils peuvent en tous cas trouver l'écoute et le soutien des collectivités et des partenaires de la création d'entreprise, qui « *jouent collectif* » **pour attirer les entrepreneurs et investisseurs sur le territoire et valoriser ses atouts.**

Et des atouts, la région en a : située à une heure de la capitale, elle dispose de plus de 800 zones d'activités, 13 pôles de compétitivité et clusters et de nombreuses structures d'accompagnement adaptées aux porteurs de projets.

Autant d'arguments qui font le fond de notre **dossier spécial de ce mois de novembre.**

”

Bonne lecture,

La rédaction

sommaire

VIE DES ENTREPRISES

6 **Projet d'extension pour la biscuiterie du « Palais solognot » à Maslives**

C'est dans la grande boutique attenante à la « Biscuiterie de Cour-Cheverny », que Monsieur Collin, propriétaire, assisté de Jonathan Chigot son directeur général ont présenté la philosophie du projet.

COLLECTIVITES & TERRITOIRES

10 **50 postes d'assistants familiaux à pourvoir en Loir-et-Cher**

AGRICULTURE

12 **Accompagnement à l'installation et la reprise d'entreprises agricoles**

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher accueille et accompagne les porteurs de projets qui souhaitent s'installer ou reprendre une exploitation agricole avec des services spécifiques.

LE DOSSIER DU MOIS

20 **CRÉATION D'ENTREPRISE Les atouts séduction du Val de Loire**

Quels sont les arguments, aides et outils développés par les collectivités et les partenaires de la création d'entreprise, pour attirer les entrepreneurs sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire ?



CULTURE / LOISIRS

30 **Exposition, spectacles, littérature** L'actualité culturelle de votre département.



L'ÉPICENTRE
www.lepicentre.online

Groupama Up/Espace entreprises, 2 avenue de Châteaudun CS1319 - 41013 Blois Cédex • 02 54 74 30 39

• **Président**
François Delaisse

• **Directrice de la publication**
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online

• **Relations extérieures**
Philippe Duisit
06 33 22 43 19

• **Contacts commerciaux**
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85

• **Impression**
Imprimerie Baugé, Descartes

• **Graphisme**
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

• **Rédacteurs**
Chloé Cartier-Santino,
Jean-Claude Derré,
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Juliette Lécureuil,
Fernand Piaroux,
Laëtitia Piquet

Mensuel gratuit

#182

Novembre 2020



PRÉFET
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi

#1jeune1solution



C'est le moment de recruter un jeune !

Chefs d'entreprise, bénéficiez d'aides à l'embauche :

**En contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation :**

5 000 € à **8 000 €**



**pour un jeune
de moins de 30 ans
la première année
de contrat**

**En
CDI ou CDD :**

4 000 €



**contrat de 3 mois
minimum pour un jeune
de moins de 26 ans
ou pour un jeune reconnu
"travailleur handicapé"
de moins de 30 ans**

Pour en savoir plus :

<http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr>



Mieux comprendre les sols

Mélanie Guibert a accueilli à La Brigauidière, son exploitation à Pruniers-en-Sologne, une formation théorique et pratique proposée par l'ADDEAR41 qui a attiré une quinzaine de volontaires.

Organisée à la demande des agriculteurs, comme toutes les formations proposées par l'ADDEAR, cette journée visait à « apporter des notions de base sur le fonctionnement des sols, des clés de lecture pour observer et comprendre son sol, pour apprécier sa fertilité ». Aux côtés de Jean-Pierre Scherer, formateur intervenant en agronomie, botanique et écologie à la Maison Familiale Rurale de Chauvigny, les participants ont acquis ou révisé des connaissances sur « les composantes du fonctionnement d'un sol, les facteurs de son déséquilibre », ont désormais « des points de repère et des outils pour pouvoir observer et comprendre leur sol », ce qui vient compléter l'analyse des sols.

Venus de l'Indre et de l'ensemble du Loir-et-Cher, les participants sont exploitants, projettent de s'installer, accompagnent des agriculteurs, sont membres d'associations telles que Terre de liens ou AMAP. Avec cette formation, un animateur espère « mieux accompagner les agriculteurs », une participante complète ainsi sa formation en agronomie... Pour qu'une exploitation fonctionne,



il faut prendre en compte les « piliers parmi lesquels le sol », explique un futur exploitant. Au-delà de la pratique professionnelle, « éviter les sols non-vivants », c'est aussi lutter contre des événements naturels (sécheresse, inondations...).

Pendant cette journée, de nouvelles demandes de formations ont émané notamment sur l'analyse du sol spé-

cifiquement pour la viticulture et les prairies. Elles pourraient être organisées au printemps 2021.

« Dans chaque département de la région, il y a une ADDEAR », liée à la fédération nationale. Créée en 2005, l'ADDEAR41 est une « association de développement agricole composée principalement d'agriculteurs

mais aussi de citoyens qui portent un fort intérêt pour l'agriculture et le développement rural des territoires », explique Anne Robert, animatrice à l'ADDEAR41. Cette association a 3 missions principales : promouvoir les installations et les transmissions agricoles, favoriser les changements de pratiques agricoles en suscitant des questionnements et en apportant des réponses (outils, formations...) aux besoins des agriculteurs pour améliorer leur pratique (la rotation, l'alimentation du troupeau...) et encourager le développement local, rural et la vie des territoires (mise en relation des consommateurs et des producteurs, travail sur la relocalisation de l'agriculture, participation à des événements...).

L.P

ADDEAR 41
Village de l'Arrou
87A, route de Château-Renault
41000 BLOIS
02 54 56 00 71
addear_41@yahoo.fr
<https://www.agriculturepaysanne.org/addear41>

L'APIRJSO LA COURONNERIE : sensibiliser à l'accès à l'emploi des personnes handicapées

L'APIRJSO LA COURONNERIE se mobilise pour la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, qui aura lieu du 16 au 22 novembre.



Du 16 au 22 novembre, le personnel de l'APIRJSO LA COURONNERIE et les jeunes accueillis dans les structures de l'association se mobiliseront pour la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH). Ces sept jours ont pour but de promouvoir les compétences des personnes en situation de handicap et de découvrir les différents dispositifs mis en place pour faciliter leur insertion professionnelle. « Le handicap et l'emploi sont aujourd'hui encore trop peu compatibles, commente Kristof Colliot, responsable Communication. 500 000 personnes handicapées sont au chômage. Même s'il tend à diminuer, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est encore deux fois plus élevé que celui des personnes dites ordinaires. »

Des opérations concrètes de sensibilisation

Mais la SEEPH, c'est aussi et

surtout des actions concrètes pour faciliter le recrutement. L'APIRJSO LA COURONNERIE s'inscrit dans deux dispositifs.

D'abord, le DuoDay. Une personne accompagnée par l'APIRJSO LA COURONNERIE va passer une journée sur le poste d'un professionnel volontaire et en découvrir le quotidien. De son côté, l'association ouvrira également ses postes et se proposera d'accueillir des personnes en situation de handicap venant de l'extérieur. Même le directeur général de l'APIRJSO LA COURONNERIE jouera le jeu ! « Il s'agit de casser les réactions du type : "ce poste n'est pas fait pour moi" ; "je ne suis pas fait.e pour ce poste". On a trop tendance à associer handicap et poste à basse qualification. Le DuoDay représente une véritable opportunité de rencontre pour changer de regard et dépasser les préjugés. »

Ensuite, l'opération de l'Agefiph #activateurdeprogres. Être

activateur de progrès, c'est partager la conviction que la question du handicap peut constituer, pour l'entreprise, un formidable levier d'innovation en faveur d'un modèle plus inclusif. C'est être persuadé que le handicap est facteur de progrès dans l'entreprise et pour la société tout entière. « Il s'agit d'une action innovante pour l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, expose Kristof Colliot. Il faut parvenir à faire passer le message : l'emploi des personnes en situation de handicap, c'est faisable. Il faut que tout le monde s'y mette. Les divers acteurs ont réussi à lever de nombreux freins mais il en reste encore quelques-uns qui empêchent de passer le cap de l'emploi. À nous de tout faire pour y mettre fin, ensemble ! »

Retrouvez plus d'information sur l'APIRJSO sur <https://apirjsou-couronnerie.fr>



Et si le progrès, c'était de trouver les solutions pour que le monde du travail soit ouvert à tous ? Ensemble, continuons à faire progresser les entreprises grâce aux personnes handicapées. Rejoignez nous sur activateurdeprogres.fr

#activateur de progrès
EMPLOI & HANDICAP



N'Bread Process, le sauveur des fruits et légumes abandonnés

Basé à Contres, N'Bread Process redonne une vie croustillante et savoureuse aux fruits et légumes écartés des circuits de distribution. Ses gâteaux et crackers conservent plus de 90% de la matière première du produit.

Pour l'apéritif, avez-vous déjà goûté aux crackers tomates et origan, ou bien ceux à la carotte et au persil, à moins que vous n'ayez opté pour l'association courge et thym ? Ces spécialités vendues sous la marque « Jardin à croquer » ne sont pour l'instant disponibles que dans certaines boutiques de produits bio, en sachets ou bien en vrac. « Nous n'en sommes qu'au début de la commercialisation de nos produits avec quelques centaines de kilos transformés, mais nous avons pour objectif d'arriver progressivement à quelques centaines de tonnes », annonce Olivier Paurd, le créateur et dirigeant de N'Bread Process. Comprenez N' pour « new » et Bread pour « pain », bien sûr. Quant au « process », il est jalousement tenu secret et a fait l'objet de trois dépôts de brevet. On saura simplement qu'il consiste à transformer des fruits et des légumes en une texture alvéolée de type gâteaux pouvant se présenter sous la forme fondante d'un pain de mie, ou crouillante d'un biscuit.

De la tomate en pain de mie

« Pour la tomate, par exemple, ce n'est pas du pain de mie à la tomate que nous fabriquons mais plutôt de la tomate en pain de mie, nuance Olivier Paurd. Car nos produits conservent de 90 à 95% de la matière première du fruit ou du légume dont ils sont issus. »

Dans son laboratoire de Contres, N'Bread Process élabore ainsi des spécialités 100% végétales, riches en fibres et protéines, sans gluten, et



Dans son laboratoire de Contres, N'Bread élabore des gâteaux à base de fruits et légumes.

cultivées en agriculture biologique. « Les valeurs que nous portons avec les quatre créatifs et ingénieurs qui m'ont rejoint nous font privilégier les circuits courts et l'éco-responsabilité, poursuit Olivier Paurd. Nous nous approvisionnons auprès de producteurs locaux en récupérant les fruits et légumes qui ne peuvent pas être commercialisés en raison de leur aspect, de leur taille, ou de leur état de maturité. Il faut savoir que cela représente près de 30% de la production agricole ».

Du gourmand, du sain, de l'éco-responsable

Olivier Paurd a créé N'Bread Process en 2015 après un parcours qui

l'a fait passer de la gestion de production agricole au bâtiment en bifurquant par une école de com-

merce, les Beaux-Arts de Versailles et une école de design. Le déclic est survenu après avoir visité le salon du « snacking » à Paris où il avait été consterné par la pauvreté de l'offre en produits de grignotage ou de restauration nomade. « Je voulais faire du gourmand, du sain et de l'éco-responsable, qui reste nos trois piliers fondateurs », proclame-t-il.

Après avoir testé et expérimenté différentes techniques, Olivier Paurd a défini le process et déposé les brevets en 2016 et 2017. « À côté de la branche production, l'idée est de vendre notre procédé sous forme de licence à des groupes de l'agro-alimentaire ou à des industriels ». Le fondateur de N'Bread Process travaille aussi à la conception d'un système de bacs collecteurs placés à proximité des champs pour récupérer et transformer en pâte déshydratée les produits de récoltes non commercialisables. Le zéro déchet pourrait alors s'inviter au bout du champ. B.G.



Une filière agroalimentaire d'avenir

La filière agroalimentaire représente un poids significatif en Centre-Val de Loire avec 300 entreprises qui font travailler 12 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 3 Md€. Elle bénéficie des apports de centres de recherches comme le pôle en génie alimentaire Isaac Newton, dans le Cher, le pôle Food Val de Loire, en Loir-et-Cher, ou l'Institut européen d'histoire et des cultures alimentaires, en Indre-et-Loire. Lors d'une journée de présentation à la presse des innovations de l'agroalimentaire régionale, organisée par l'agence de développement économique Dev'Up, François Bonneau, son président, a estimé qu'il s'agissait d'un secteur déterminant pour lequel la région porte des ambitions de développement en se projetant vers les techniques et produits de demain.

100% SERVICE
100% QUALITÉ

Une signature de **référence** pour tous vos projets

7/7 - 24h/24



8, rue Louis et Auguste Lumière
41000 BLOIS
02 54 43 49 14
pelle-electricite.fr



Zac des Courtis 2 allée Ernest Nouel
41100 VENDÔME
02 54 77 66 10
callac-electricite.fr



2 rue des écoles
41100 BLOIS
02 54 78 02 78
broudic-plomberie.fr



Projet d'extension pour la biscuiterie du « Palais solognot » à Maslives

La CPME de Loir-et-Cher et la Biscuiterie de Chambord ont présenté le mercredi 21 octobre le projet d'agrandissement du site de Maslives, centre historique de la société Biscuiterie de Chambord.

C'est dans la grande boutique attenante à la « Biscuiterie de Cour-Cheverny », (unité de fabrication construite il y a quatre ans par la Biscuiterie de Chambord), que Monsieur Collin, propriétaire, assisté de Jonathan Chigot son directeur général ont présenté la philosophie du projet. Leurs interventions ont été précédées d'un mot de bienvenue par Laurent Kopp, président de la CPME, devant la cinquantaine de clients, chefs d'entreprises partenaires locaux et de Stéphane Baudu, député, Gilles Clément, président de la Communauté de Communes du Grand Chambord, de représentants d'Agglopolys dont Isabelle Soirat, ainsi que des maires de Maslives, Cour-Cheverny et Cheverny.

Monsieur Collin a tout d'abord rappelé l'historique de la société créée, en 1978, par un éleveur de poules de Maslives qui invente « Le palais solognot », qui devient la Biscuiterie de Chambord lorsqu'il la rachète en 2005 et qui s'agrandit en 2015 avec l'ouverture d'une nouvelle unité de production et de la boutique de Cour-Cheverny. Cette dernière unité est dédiée exclusivement à la fabri-



Deg. à d. ; Jonathan Chigot et Monsieur Collin.

cation du bio et du « sans gluten » et depuis 2016 à la production de gâteaux salés.

Jonathan Chigot dévoile ensuite le projet de développement : celui-ci s'inscrit dans le cadre de l'évolution importante de la production depuis les quatre dernières années, évolution due à l'augmentation de la demande dopée par la création de nouvelles gammes de produits et par

l'augmentation du nombre de points de vente. La nouvelle unité restera implantée à Maslives pour des raisons historiques.

Elle devrait voir le jour en juin 2022, le permis de construire ayant été déposé, le début des travaux pourrait intervenir au début de l'année 2021. L'investissement est de 5 M€ pour les bâtiments et de 1 M€ pour le matériel, avec une prévision de création de 20 postes. Le nouveau complexe

sera construit sur 3 500 m². Jonathan Chigot est revenu ensuite sur la progression de la société qui possède une belle image de marque dans les 7 magasins nouveaux qui ont été ouverts au cours de ces 4 dernières années : 4 dans le Loir-et-Cher, 1 dans l'Indre-et-Loire, 1 dans l'Indre et 1 dans le Loiret. Pour terminer, il précise que la société a l'intention d'agrandir à terme l'usine de production de Cour-Cheverny (vraisemblablement dans les 3 ans). L'atelier de Cour-Cheverny est en effet le seul à fabriquer du bio et des produits salés.

Stéphane Baudu et Gilles Clément saluent la volonté de Monsieur Collin et de son équipe de poursuivre l'extension de la biscuiterie de Chambord et le dynamisme de l'entreprise.

F.P.



«Aux Déménagements Leroy» région Centre-Val de Loire et toute la France



“ Nos valeurs : Sécurité, rigueur, qualité, bonne humeur et écoute sont nos priorités pour vous accompagner dans votre mobilité ”

A.D.L. entreprise familiale de déménagement vous propose différentes activités, telles que : Prestations à la carte pour votre déménagement, monte-meuble avec technicien, garde-meubles (stockage en caisses spécifiques pour courtes moyennes et longues durées, surface individualisée dans un dépôt de 1700 m² sécurisé), location véhicule avec chauffeur, débarras mais aussi une équipe formée au charges lourdes (piano, coffre-fort, etc...). Nous intervenons en région Centre et au niveau national.

Aux Déménagements LEROY

61 rue Andre Boulle 41000 Blois • 02 45 35 01 94 - 07 62 13 33 55

Mail : contact@demenagement-leroy.com

Web : www.demenagement-leroy-41.com/

Des serres chauffées par les eaux de la centrale

Une nouvelle convention a été signée entre la centrale nucléaire de Saint-Laurent et deux maraîchers pour leur permettre de chauffer leurs serres grâce aux eaux tièdes rejetées par la centrale.



Nicolas André, directeur de la centrale nucléaire de Saint-Laurent, entouré des deux maraîchers, Victor Nadot et Dany Viet, dans leur serre chauffée grâce aux eaux tièdes de la centrale.

Pour produire de l'électricité, les deux unités de production de la centrale nucléaire de Saint-Laurent ont besoin d'eau afin d'assurer le refroidissement des équipements. Une fois l'opération de refroidissement effectuée, cette eau est restituée dans la Loire, dans le respect d'un échauffement maximal

de 1°C. Victor Nadot et Dany Viet, maraîchers installés à Saint-Laurent, utilisent l'eau avant sa restitution en Loire pour chauffer leurs 22 500 m² de serres, grâce à des canalisations raccordées aux deux unités de production. Ils cultivent hors-sol concombres et tomates et cela leur permet de réaliser plus de 4 000 MWh par an d'économie d'énergie. « Il s'agit d'une mise à disposition gratuite, qui permet d'éviter le recours à un chauffage faisant appel à des énergies fossiles, émettrices de gaz à effet de serre », souligne Nicolas André, directeur de la centrale nucléaire. Ce type de partenariat a débuté dans les années 1980. Fin 2019, des travaux importants ont été menés pour renforcer les tuyauteries et remplacer des vannes. Ils ont été co-financés : la partie comprise à l'intérieur de la centrale par EDF et la partie menant aux serres par les maraîchers.

C.C-S.

Communiquer efficacement avec ISF

Implanté à Blois et Vendôme, ISF accompagne les entreprises, institutions, administrations ainsi que les associations dans le développement et la réalisation de tous leurs projets Print&Digital. Une équipe de passionnés au travers d'une agence de communication et d'une imprimerie dans une atmosphère unique à découvrir pour du 100 % local !



« Imprimeur est notre cœur de métier mais nous sommes aussi une agence de communication. Parce que le monde change, que la société évolue, notre métier et nos savoir-faire ont dû s'adapter aux attentes de nos clients : être vu pour être lu ou reconnu par le biais des nouveaux canaux de diffusion... », résume Katia Dufour, dirigeante d'ISF depuis 2011. En effet, l'imprimerie est devenue créative en se développant et en se diversifiant, afin de proposer une vue à 360 ° de la communication où le digital a pris toute sa place.

L'équipe, composée de 16 salariés, est à l'écoute et se mobilise pour permettre la concrétisation des projets et atteindre ainsi les objectifs fixés, tout en étant vigilant aux respects des délais et des contraintes budgétaires. « Pour nous, communiquer c'est d'abord écouter, comprendre, analyser afin d'accompagner nos clients vers une stratégie efficace et payante... » ajoute Katia Dufour.

Avec un fort enracinement local, plus de 500 clients actifs font confiance à ISF et apprécient leurs compétences et services. De l'élaboration d'une stratégie de communication, en passant par la création visuelle ou bien encore à la création de sites web, sans oublier la gestion des réseaux sociaux, le motion design, ISF fait rythmer efficacité avec performance. Son atelier Offset et Numérique de 1000 m² intégrant les dernières technologies (+ de 1100 K€ d'investissements depuis 2 ans) permet toutes les impressions et



les finitions souhaitées, sans oublier le routage et les livraisons partout en France : Une chaîne graphique entièrement maîtrisée que cette bande de passionnés est fière de revendiquer !

Avec un chiffre d'affaires de 2 millions d'euros, la petite PMI blésoise a des projets plein la tête. Fin oc-

tobre et malgré la crise sanitaire, une nouvelle presse numérique sera installée avec une configuration permettant encore plus de qualité, de rapidité et surtout de l'impression au format extra long (jusqu'à 66 cm). À découvrir lors de vos visites masquées de notre showroom. À l'étroit dans

ses murs, la prochaine étape sera de s'agrandir... mais chut c'est encore confidentiel !

Plus d'infos : www.isf-imprimerie.fr
et www.isf-communication.fr



Engagée sur le territoire et pour l'environnement

Elue de la CCIT 41 et administrateur du MEDEF 41, Katia Dufour indique « Depuis plusieurs années, nous sommes conscients du rôle sociétal que doit jouer une entreprise dans la vie locale, nous sommes ainsi partenaires de ceux qui donnent le meilleur d'eux-mêmes dans notre département ». Ainsi, ISF apporte son soutien à de nombreuses manifestations en Loir-et-Cher en lien avec le handicap, l'apprentissage, l'éducation, le sport et la culture.

Par ailleurs, l'entreprise est aussi engagée à travers son label IMPRIM'VERT. Un label reçu qui est attribué aux entreprises du secteur de l'imprimerie qui s'inscrivent dans une démarche de production où le respect de l'environnement est une donnée majeure. Dans cet esprit, ISF a choisi d'im-

primer sans alcool isopropylique et propose une large gamme de papiers recyclés, sans chlore, labellisés FSC et/ou PEFC qui garantissent une gestion durable de la forêt.

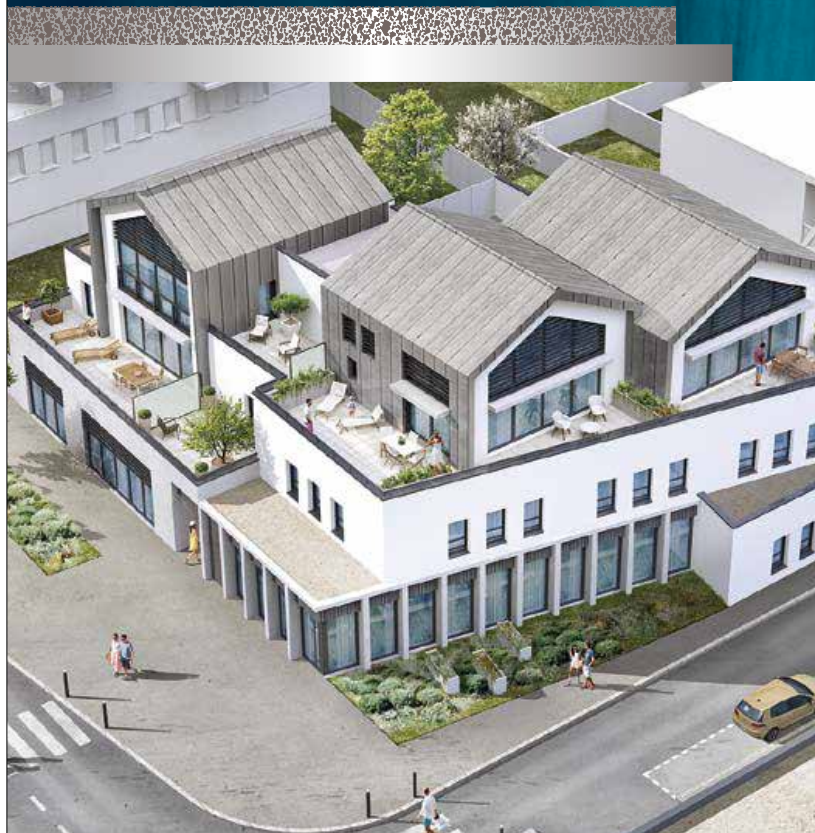
ISF Siège Sociale (Agence de communication et Production) :
9, rue de Vauquois, 41000 Blois
Tél. 02 54 56 43 43
contact@isf-imprimerie.fr

Comptabilité :
11, boulevard de l'industrie
41100 Vendôme
Tél. 02 54 77 13 90
secretariat@isf-imprimerie.fr





Une invitation à regarder Blois autrement



NOUVEAU
PROGRAMME IMMOBILIER

Bureaux
Commerces
Logements
du T3 au T5

lebelvederedujeudepaume@3vals-amenagement.fr

02 54 58 11 12

Très haut débit en Val de Loire : l'État apporte 39,4 millions d'euros

Le déploiement de la fibre est en cours en Val de Loire et une convention de financement a été signée début octobre entre l'État, la Banque des territoires et le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique pour le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.



Le 2 octobre, au château de Talcy, une convention de financement a été signée par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Bernard Pillefer, président du SMO Val de Loire Numérique et Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale de la Banque des Territoires, en présence de nombreux élus.

D'ici 2023, tous les habitants et entreprises du Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire auront accès au très haut débit, via la fibre optique. C'est le syndicat mixte ouvert Val de Loire Numérique qui permettra le raccordement de 320 000 prises. En Loir-et-Cher, pour le moment, 1 626 prises ont déjà été construites sur les communes de Brévainville, Gy-en-Sologne, Lignéres, Concriers, Fréteval, Lunay, Mazangé, Morée, Pezou, Rahart, Saint-Firmin-des-Prés et Saint-Jean-Froidmentel. Le 2 octobre dernier, une convention a été signée au château de Talcy par Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, Bernard Pillefer, président du SMO Val de Loire Numérique et Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale de la Banque des Territoires. En effet, l'État participe à ce chantier à hauteur de 39,4 millions d'euros, ce qui en fait le premier contributeur public du projet (près de 60 % de la part publique). La Région Centre-Val de Loire, les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire, ainsi que les communautés de communes ou d'agglomération complètent le financement de cette opération. En Loir-et-Cher, cela représente un investissement de 236 millions d'euros sur les 490 millions d'euros nécessaires au déploiement de la fibre en Val de Loire. Le Département finance ce déploiement à hauteur de 12 millions d'euros (9 millions pour la fibre et 3 millions pour les montées en débit).

Pas de fracture numérique

Les signataires de la convention ont visité la ferme de la Motte qui a été raccordée en mars à la fibre. Cette entreprise agricole et industrielle est l'un des leaders français pour la fourniture de condiments frais conventionnels et bio (ail, oignon, échalote et échalion), de pommes de terre bio pour la grande distribution, les grossistes, la restauration et l'industrie. Située à Talcy, elle emploie 230 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 60 millions d'euros. Avec le très haut débit, l'entreprise peut utiliser des machines connectées qui améliorent sa productivité et répondent aux attentes environnementales, mais aussi permettre à ses salariés d'être en télétravail et proposer de nouveaux contenus digitaux comme des webinaires. « La crise sanitaire a montré que la connexion au très haut débit est essentielle et il ne doit pas y avoir de fracture numérique entre les territoires urbains et ruraux », a souligné Jacqueline Gourault avant d'ajouter : « Le plan de relance de 100 milliards d'euros avec 40 % de financement européen va aussi permettre d'accélérer la mise en place du numérique dans un certain nombre de départements ». La ministre a également indiqué que les préfets de régions cibleront les projets à soutenir avec une enveloppe et feront « du cousu main » pour les territoires.

C.C-S



Way of Life!

Un style de vie!

NOUVELLE SWIFT Hybrid

MARQUEZ VOTRE DIFFÉRENCE



129 € / MOIS ⁽¹⁾ | **ENTRETIEN INCLUS** ⁽²⁾
LLD 37 mois - 1^{er} loyer 3 000 €

consommations mixtes gamme Nouvelle Suzuki Swift (NEDC corrélé - WLTP) : 3,7 - 4,9 à 4,6 - 5,5 l/100 km. Émissions CO₂ cycle mixte (NEDC corrélé - WLTP) : 88 - 111 à 95 - 125 g/km.

(1) Exemple de loyer au 01/09/2020 en Location Longue Durée pour 37 mois et 30 000 kilomètres pour une Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid Avantage, avec un 1^{er} loyer majoré de 3 000 €, puis un loyer de 129 € TTC/mois pendant 36 mois. Hors peinture métallisée. Offre réservée aux particuliers majeurs, valable du 01/09/2020 au 30/09/2020 inclus, dans le réseau participant. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Arval Service Lease - SA au capital de 66 412 800 € - Immatriculée sous le n°352 256 424 RCS Paris. Siège social : 1, bd Haussmann - 75009 Paris - Identifiant CE FR 68352256424 - ORIAS n° 07 022 411. Modèle présenté : Suzuki Swift 1.2 Dualjet Hybrid Pack, en LLD pour 37 mois et 30 000 kilomètres.

avec un 1^{er} loyer majoré de 3 000 €, puis un loyer de **169 € TTC/mois pendant 36 mois** + en option peinture métallisée So'Color. (2) Les loyers comprennent les services associés suivants (en option et dans les limites et conditions prévues aux contrats de LLD et d'Assurance) : Entretien inclus - Assistance - 24h/24, 7j/7 au véhicule et aux passagers - Assurance Perte Financière, souscrite auprès de Greenal Insurance DAC, compagnie d'assurance de droit irlandais, enregistrée sur le numéro 432783, siège social : Trinity Point, 10-11 Leinster Street South, Dublin 2, Irlande (info@greenal-insurance.ie) ; supervisée par la Banque Centrale en Irlande. Le détail du contenu des services associés est disponible auprès de Arval Service Lease.

Garantie constructeur 3 ans ou 100 000 km au 1^{er} terme échu.

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00

L'OPTIMISME CHEZ FIAT
C'EST DE RENDRE
ACCESSIBLE L'HYBRIDE,
À TOUS.

FIAT PANDA HYBRID



FIAT PANDA HYBRID

À PARTIR DE **7490€** SOUS CONDITIONS

- SUPER PRIME À LA CONVERSION DE 3 000 €
- BONUS ÉCO FIAT DE 1500€ DÉDUITS

L'OPTIMISME EST TOUJOURS LA SOLUTION.

(1) Pour la commande d'une Fiat Panda Easy 1.0 BSG 70ch neuve (modèle présenté), incluant **1 000 €** de remise Fiat sans condition, **1 500 €** de bonus Éco Fiat pour la reprise d'un véhicule de plus de 7 ans et **3 000 €** de prime à la conversion gouvernementale selon la situation fiscale des ménages pour la reprise d'un véhicule essence mis en circulation avant le 01/01/2006 ou diesel mis en circulation avant le 01/01/2011, lié à la destruction. Détails d'éligibilité aux montants des primes sur www.service-public.fr. Tarif conseillé au **01/07/2020**. Offre non cumulable avec d'autres offres en cours, réservée aux particuliers et **valable jusqu'au 30/09/2020** dans le réseau Fiat participant. RCS Versailles 305 493 173.

CONSUMMATION CYCLE MIXTE WLTP (L/100 KM) : DE 5,4 À 7,7. ÉMISSIONS DE CO₂ WLTP (G/KM) : DE 122 À 170.



FABRICANT
D'OPTIMISME

SAS LAURIER AUTOMOBILES BLOIS

La Fosse à Chaux, Carrefour Robert Schuman 41000 Blois 02 54 90 90 00



50 postes d'assistants familiaux à pourvoir en Loir-et-Cher

Fin septembre 2020, 1024 enfants étaient placés en Loir-et-Cher par les services de l'aide sociale à l'enfance du conseil départemental, dont 437 chez 232 familles d'accueil. « Le nombre d'enfants confiés augmente et nous avons 40 assistants familiaux de plus de 60 ans dont il faut anticiper le départ à la retraite donc nous cherchons à recruter », explique Nicolas Merle, chef du service Accueil familial de l'enfant au conseil départemental. Les mineurs séparés de leurs parents doivent évoluer dans un cadre bienveillant et serein. C'est pourquoi le département privilégie les placements dans une cellule familiale afin de leur permettre d'avoir un équilibre affectif et social indispensable à leur bon développement. Les assistants familiaux garantissent des conditions d'accueil adaptées aux enfants. « C'est un beau métier, difficile, qui est une vraie vocation, nécessitant un amour pour les enfants et une fibre sociale pour les intégrer au mieux dans la famille », décrit Nicolas Merle. En effet, les placements

interviennent dans des situations dégradées et concernent parfois des enfants qui ont été maltraités. Les assistants familiaux accueillent en moyenne deux enfants et trois au maximum. Ils sont salariés du conseil départemental qui leur assure une formation et un projet de carrière avec un suivi par un service dédié et deux référents professionnels. Le métier est ouvert à tous types de profils. Il est nécessaire de pouvoir être disponible 24h/24 pour l'enfant mais une autre activité professionnelle en parallèle peut être envisageable. Les nouvelles recrues bénéficient également de l'expérience d'assistants familiaux ressources sous la forme d'un parrainage, ce qui leur permet de ne pas être isolées et de profiter de leurs conseils.

Plus d'informations sur :
www.le-loir-et-cher.fr

ou 02 54 58 41 90 et par mail :
info.assistantfamilial@departement41.fr



Florence Doucet, conseillère départementale déléguée à l'enfance, la famille et aux personnes handicapées



Florence Doucet.

« Les assistants familiaux sont un maillon essentiel de la politique du département en terme de protection de l'enfance car nous privilégions depuis de nombreuses années le placement en famille d'accueil. Le conseil départemental a été retenu par l'État dans le cadre du Plan national de protection et de prévention de l'enfance pour être un département pilote sur différents projets, notamment sur le champ de la prévention afin de renforcer le dispositif existant et notre politique actuelle. »

ogalys

Centre et Association de Gestion Agréé

NOS BUREAUX

BLOIS

02 54 46 96 10

20 Quai Saint Jean
41000 BLOIS

TOURS

02 47 36 47 47

20 rue Fernand
Léger B.P. 62001
37020 Tours
CEDEX 1

Partenaire de PLUS
DE 470 CABINETS
COMPTABLES
pour vos BIC/BNC/BA

Partenaire des

- Artisans
- Commerçants
- Professionnels libéraux
- Prestataires de services
- Agriculteurs

5 800 adhérents

ogalys.fr



Le métier d'assistant familial

L'assistant familial accueille à son domicile un ou plusieurs enfants de 0 à 21 ans, qui ont été temporairement séparés de leurs parents et confiés à l'aide sociale à l'enfance du département. Son rôle est donc d'assurer le quotidien de l'enfant, son éducation scolaire, mais aussi de l'accompagner dans son développement physique, affectif et psychologique. Une formation de 300 heures est délivrée et financée par le Conseil départemental. Un stage de 60 heures est obligatoire avant de pouvoir accueillir le premier enfant, puis une formation spécifique en alternance (240 heures) durant

les trois premières années d'accueil. Cette formation qualifiante valide l'obtention du Diplôme d'État d'assistant familial (DEAF) qui permet ensuite de renouveler automatique son agrément. En fonction du nombre d'enfants confiés, la rémunération va de 1 218 € bruts mensuels pour 1 enfant à 2 674 € bruts mensuels pour 3 enfants. Par ailleurs, une indemnité d'entretien (nourriture, hébergement...) est versée par enfant et par jour, ainsi qu'une prise en charge des frais liés à l'enfant (habillement, argent de poche, cadeau de Noël, déplacements, etc.).

4 étapes pour devenir assistant familial

- 1 - Faire une demande d'agrément auprès du service protection maternelle et infantile de Loir-et-Cher.
- 2 - Obtenir un agrément d'assistant familial, valable pour une durée de 5 ans puis renouvelable.
- 3 - Être recruté par le conseil départemental de Loir-et-Cher.
- 4 - Suivre la formation qualifiante en vue de l'obtention du diplôme d'État d'assistant familial (DEAF).

Le conseil départemental recrute et forme

Ensemble, protégeons l'enfance

DEVENEZ

ASSISTANT(E) FAMILIAL(E)

Contactez-nous au

02 54 58 41 90

info.assistantfamilial@departement41.fr



departement41.fr



Accompagnement à l'installation et la reprise d'entreprises agricoles

La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher accueille et accompagne les porteurs de projets qui souhaitent s'installer ou reprendre une exploitation agricole avec des services spécifiques.



Créer ou reprendre une entreprise agricole nécessite des compétences, des outils et des moyens. La Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher (CA41) apporte un accompagnement dans toutes les étapes de l'installation et de la transmission en s'appuyant sur différents outils : le Point Accueil Installation (PAI) le Répertoire Départ Installation (RDI), et une page Facebook pour diffuser les offres de reprise et communiquer auprès des porteurs de projets.

Le Point Accueil Installation ouvert à tous

Le PAI est une offre de service pour toute personne qui souhaite créer son entreprise agricole, reprendre une exploitation existante ou encore s'associer dans le cadre d'une société. Plus largement, il s'adresse aussi à ceux qui souhaitent en savoir plus sur le métier d'agriculteur et les différentes voies d'accès possibles. Il s'agit d'un échange avec des conseillers Installation dans le cadre d'une réunion collective qui a lieu tous les mois à la Chambre d'agriculture, en visio-conférence pour les candidats très éloignés ou dans l'incapacité de venir sur Blois, ou en rendez-vous individuel. Cette flexibilité permet d'accueillir tous les porteurs de projet. Toutes les informations sont données pour mieux définir un projet, connaître les démarches et aides à l'installation, mais aussi être orienté vers les personnes ressources. « Nous avons constaté une augmentation de l'intérêt pour l'agriculture dans le cadre de reconversion », précise Gaëlle De Magalhaes, conseillère installation/transmission à la CA41, avant de poursuivre : « En une dizaine d'années, les profils des porteurs de projet ont évolué, il y a des personnes de tous les âges, des installations tardives et beaucoup de micro-projets ou sur de petites parcelles ». Un accompagnement pluridisciplinaire est donc assuré par une dizaine de conseillers « entreprise » de la CA41. Environ 170 personnes par an sont rencontrées via le PAI et 60 % n'ont pas de diplôme agricole. Il y a eu 40 installations aidées ces deux dernières années. « Aujourd'hui, sur l'installation aidée, le taux de réussite est proche de 100 % et l'accompagnement via le PAI est aussi un facteur déclencheur pour s'installer en Loir-et-Cher », souligne Christophe Joffroy, responsable Pôle Hommes et Entreprises à la CA41.

Le répertoire départ installation

Le RDI (www.repertoireinstallation.com) est un outil de mise en relation



des exploitations à céder avec des candidats à la reprise ou la création d'entreprises agricoles. « Il a été créé dans les années 1960 et la diffusion de l'offre est une mission de service public gérée par la chambre d'agriculture de chaque département », explique Gaëlle De Magalhaes avant d'ajouter : « Il s'agit d'un répertoire national dans lequel on peut effectuer une recherche par département et par filière. Les mises en relation entre les candidats et les cédants permettent de faire évoluer le projet de transmission du cédant et aider le repreneur à affiner son projet ». La CA41 intervient via une prestation pour accompagner les cédants à

formaliser leur offre. À ce jour 43 offres sont diffusées sur le site du répertoire. Pour compléter ces services, la page Facebook « S'installer en Loir et Cher, Terre de savoir faire » a été créée en avril 2020. Les objectifs sont de communiquer sur l'attractivité du département, mettre en avant les offres et les événements à venir.

Plus d'infos :
Chambre d'Agriculture de Loir-et-Cher

11-13-15 rue Louis Joseph Philippe -
CS 41808 - 41018 Blois Cedex
Tél. 02 54 55 20 00
Fax : 02 54 55 20 01

accueil@loir-et-cher.chambagri.fr
www.loir-et-cher.chambres-agriculture.fr



Zoom sur les profils des porteurs de projet

- 126 porteurs de projet rencontrés en 2019 : 46 femmes et 80 hommes ;
- 63 ayant la capacité professionnelle : 28 brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), 6 Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole (BPREA) et 29 bac pro ;
- 63 n'ayant pas de capacité professionnelle : 11 bac+5, 8 bac+3, 3 bac+2, 15 bac, 25 BEP/CAP et un sans qualification ;
- 96 personnes de plus de 40 ans ;
- Productions dominantes : grande culture, horticulture et maraîchage et élevage de volailles ;
- 41 veulent s'installer en agriculture bio.

RÉPERTOIRE DÉPART INSTALLATION

OFFRES D'EXPLOITATIONS

Exploitations agricoles : rechercher, s'associer, transmettre

S'installer en Loir et Cher, Terre de savoir faire

Retrouvez les offres d'exploitations agricoles, les événements et dates des moments forts de l'installation et de la transmission en Loir-et-Cher.

Améliorer son logement grâce à Rénov'habitat

La politique en faveur de l'amélioration de l'habitat déjà engagée depuis 2012 à travers le dispositif Rénov'énergie est renforcée par Agglopolys qui vient de lancer le dispositif Rénov'habitat jusqu'en 2025.

Agglopolys, communauté d'agglomération de Blois, souhaite apporter aux particuliers un accompagnement gratuit avec des conseils techniques pour réaliser des travaux de rénovation de leur logement, ainsi qu'un appui dans les démarches administratives et les aides financières. « L'habitat est une nouvelle politique ambitieuse que nous portons avec la vice-présidente, Françoise Bailly, car cela fait partie de nos nombreux projets prioritaires qui auront un réel impact sur l'agglomération », souligne Christophe Degruelle, président d'Agglopolys. Le dispositif Rénov'habitat a donc été lancé pour cinq ans afin de rendre les actions en faveur de l'habitat privé plus lisibles et efficaces, en s'appuyant sur différents partenaires et prestataires. Le principal objectif est de redonner confiance aux particuliers qui sont sollicités par de nombreuses offres commerciales. « Nous voulons rassurer les personnes, expliquer les différentes aides, simplifier et amplifier les démarches pour obtenir un diagnostic global sur leur habitat et un meilleur confort thermique », précise Christophe Degruelle, avant de poursuivre : « Nous mobilisons plus de 4 millions d'euros qui ont vocation à faire levier et à enclencher sept fois plus de travaux qui seront bénéfiques pour les habitants, pour l'environnement, mais aussi pour le tissu économique local en donnant du travail aux artisans ».



Plus d'informations : www.agglopolys.fr
Rénov'Habitat : 02 54 56 49 99 et renov-habitat@agglopolys.fr



Plus de 4 millions d'euros mobilisés

Plus de 4 millions d'euros sont mobilisés par Agglopolys pour le dispositif Rénov'habitat (conseil, accompagnement des ménages et aides aux travaux) jusqu'en 2025, avec le soutien de la Ville de

Blois, l'Agence nationale de l'habitat, le Fonds européen de développement régional via la Région Centre-Val de Loire et la Banque des Territoires.

Accompagnement gratuit

L'accompagnement via le dispositif Rénov'habitat est gratuit afin d'obtenir des conseils techniques pour réaliser des travaux, un appui dans les démarches administratives mais aussi des aides financières. Il s'adresse aux propriétaires occupants ou bailleur d'un logement sur le territoire d'Agglopolys, ainsi qu'aux locataires (pour

le dispositif Adaptation, avec l'accord des propriétaires), quel que soit leur niveau de ressources, pour des travaux de rénovation (et non de construction ou d'extension), qui doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment (pour un montant minimum de 1 500 €, excepté les travaux d'adaptation).

Rénov'Habitat, c'est :

- Rénovation énergétique : optimisez le confort thermique de votre maison
- Adaptation du logement au vieillissement et au handicap : améliorez votre autonomie chez vous
- Vétusté : réhabilitez votre logement dégradé

- Et à Blois seulement :
- façades : embellissez la façade de votre habitation
 - sortie de vacance : réhabilitez votre logement vacant et (re)mettez le sur le marché
 - copropriétés : optimisez le confort thermique de votre appartement



AVEC AGGLOPOLYS AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE FAÇADES ADAPTATION DU LOGEMENT
SORTIE DE VACANCE COPROPRIÉTÉS VÉTUSTÉ

02 54 56 49 99
agglopolys.fr





« 5 Chefs au piano », un défi culinaire et solidaire

Pour la 4^e édition du challenge « 5 Chefs au piano », trois chefs des associations Habitat Jeunes de Tours, Blois et Vendôme se retrouvent pour cuisiner ensemble des menus exceptionnels autour d'une thématique. Zoom sur les trois événements de cette année, regroupés sous l'appellation « Un coup de fourchette pour la planète » afin de traiter de l'environnement.

Si les « 5 Chefs » de 2016 ne sont plus que trois – David Béranger (Tours), Wilfried Arnoult (Blois) et Benjamin Thebault (Vendôme), ils partagent toujours la même envie : celle de montrer aux résidents du foyer qu'il n'est pas si difficile de bien manger. « On veut leur faire comprendre que l'on ne peut pas se nourrir de burgers tous les jours », justifie David Béranger, qui propose dans le restaurant collectif de la rue Bernard Palissy une cuisine « à base de produits frais à au moins 80 % ». Issu de la restauration gastronomique, ce diplômé du lycée professionnel Albert Bayet passé par le Pavillon Montsouris à Paris souhaite faire redécouvrir à ceux qui goûtent ses plats le plaisir d'être ensemble. Car à Jeunesse et Habitat, tout un chacun – dès lors qu'il est adhérent de l'association, l'adhésion étant au prix de 5 € – est le bienvenu aux heures du déjeuner et du dîner. L'occasion de faire se rencontrer des jeunes et des moins jeunes, mais surtout « des personnes issues de milieux socioculturels très différents »,



David Béranger (Tours), Wilfried Arnoult (Blois) et Benjamin Thebault (Vendôme).

#EntreprendreAvecBGE

**Pour entreprendre,
il faut savoir décider**

SEUL

mais pas que !

**Avec BGE, accédez à un réseau d'entrepreneurs
et de partenaires pour booster votre développement.**



**400 000 entreprises
ont déjà fait confiance à BGE,
réseau national d'appui aux
entrepreneurs. Rencontrons-nous.**

www.bge-4128.com

Avec le soutien
de nos partenaires,
dont :



comme l'explique le directeur de l'association Claude Garcena, pour qui « 5 Chefs au piano » représente, en plus d'un événement solidaire entre chefs, une occasion de montrer la volonté de l'association de proposer une restauration collective de qualité.

Les producteurs locaux à l'honneur

Si les éditions précédentes mettaient la musique à l'honneur, l'année 2020 est celle du climat, autrement dit d'une cuisine à plus faible empreinte écologique avec un accent mis sur les produits locaux. « Nous aussi, on veut apporter notre pierre à l'édifice », s'enthousiasme l'assistante de gestion de l'association Malika Benchinoun en faisant référence à la lutte contre le réchauffement climatique. Selon elle, le restaurant est déjà engagé dans une démarche de réduction de ses déchets, mais aussi de groupement d'achats régionaux pour faire davantage appel aux producteurs locaux. « Ce qui nous importe, c'est que les producteurs vivent bien », explique David Béranger, qui pro-

posait en ce sens jeudi 15 octobre dernier un menu locavore de l'entrée au dessert. Dans l'assiette, des propositions telles qu'un butternut de Racan farci à la volaille de Touraine, une aumônière de poisson de Loire au beurre rouge, une Tatin de fenouils cultivés à Saint-Martin-le-Beau, ou encore une pomme au four des vergers de la Manse ou pain perdu à la glace de la ferme de la Gautraie, à Sonzay. En plus des producteurs soigneusement sélectionnés, la journée a réuni des acteurs et associations engagés en faveur de l'environnement tels que La Ruche qui dit oui, La Ressourcerie, ou encore le collectif Cyclistes 37, afin de les faire découvrir aux clients du restaurant. Plus qu'à attendre le 5 novembre pour tester le menu de Wilfried Arnoult à l'association Escal et Habitat de Blois, et le 3 décembre pour goûter la cuisine de Benjamin Thebault à l'association Résidence Clémenceau à Vendôme.

À vos agendas...
Et à vos fourchettes !

J.L



**Vous avez sans doute
5 ans de sérénité
au fond d'une poche**

Garantie 5 ans ou
200 000 km à **1 €** sur
la gamme Crafter*

Offre valable jusqu'au 30 novembre 2020 sur toute la gamme Crafter, sauf e-Crafter.

* « Option extension de garantie de 3 ans ou 200 000 km pour 1 € maximum pour tout achat d'un Crafter » valable sur l'ensemble de la gamme Crafter TDI, hors e-Crafter exclu de la promotion. Offre valable chez tous les distributeurs Volkswagen Véhicules Utilitaires participant à l'opération pour toute commande jusqu'au 30 novembre 2020, soit un avantage client de 4742 € HT (valeur de l'extension de garantie de 3 ans ou 200 000 km déduction faite de la participation de l'acquéreur de 1 € maximum HT). Offre réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors loueurs, administrations, carrossiers revendeurs et clients sous protocoles nationaux ou régionaux).

Publicité diffusée par le concessionnaire Volkswagen Véhicules Utilitaires Espace Auto Blois enregistré à l'Orias sous le n° 07027047 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank.

Volkswagen Group France SA – 11 avenue de Boursonne Villers-Cotterêts – RCS SOISSONS 832 227 370.



**Véhicules
Utilitaires**

Espace Auto Blois

Votre Conseiller Commercial :

Aurélien ROCHEREAU

3 rue de l'Azin, 41000 Blois

Tél. : 07 76 11 27 75 e-mail : arochereau@groupevawsemann.fr

Les mi-lourds de l'économie forment un club

Les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de la région Centre-Val de Loire viennent de constituer un club pour fédérer un réseau qui emploie 17 000 personnes.

En boîte, on dirait qu'ils tirent dans la catégorie des mi-lourds. Juste entre les poids moyens et les poids lourds. Intermédiaire en somme, comme leur appellation d'Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI) le souligne. En économie, depuis la loi de modernisation de 2008, les ETI se placent juste entre les PME (Petites et Moyennes Entreprises) de moins de 250 salariés, et les GE (Grandes Entreprises) de plus de 5 000 salariés. Autant dire que la marche est très haute puisque les ETI couvrent un champ qui va donc de 250 à 4 999 salariés très exactement. Peu reconnue, cette catégorie des « intermédiaires » représente pourtant 20% de l'emploi en France et 30% du chiffre d'affaires alors qu'elles ne sont que 5 000 face à la masse des 150 000 PME.

120 ETI en Centre-Val de Loire

C'est précisément pour sortir de cette relative méconnaissance qu'un club des ETI vient de se constituer en Centre-Val de Loire, encouragé par la Région et Dev'Up, son agence de développement. Pour sa réunion fondatrice, le nouveau club avait choisi la ville « intermédiaire » de Blois, à l'occasion d'une journée des Rendez-vous de l'Histoire consacrée à l'économie, et un site auréolé de prestige, celui du château de la ville à l'architecture composite. L'assemblée, pour sa part, était composée des dirigeants d'une vingtaine d'ETI de la région qui en compte 120 au total, mais dont seulement 40 y ont leur siège.

Le choix de Blois était aussi justifié par l'implantation du site de production de cosmétiques Sisley dont le président, Philippe d'Ornano, co-préside également le Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire (METI). « Par rapport à l'Allemagne où l'on dénombre 12 000 ETI, les entreprises de taille intermédiaire sont trop peu nombreuses en France et mal identifiées, a-t-il déclaré. Elles représentent pourtant un puissant levier de développement économique pour les territoires ».

Emmanuel Vasseneix, président

Une analyse confirmée par François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, qui a rappelé les soutiens financiers apportés aux



La réunion constitutive du Club ETI Centre-Val de Loire s'est tenue au château de Blois lors d'une journée des Rendez-vous de l'Histoire dédiée à l'économie.

projets de recherche, de formation ou d'innovation, et le dispositif d'accélération initié avec Bpifrance.

Parmi les participants à la réunion constitutive, figuraient les représentants de plusieurs entreprises régionales de premier plan comme Pillivuyt (Cher), Vlad (Indre-et-Loire),

Sacred (Eure-et-Loir), le groupe Rioland (Indre), Valantur (Loir-et-Cher), ou Groupe Partnaire et Baudin-Châteauneuf (Loiret).

Ils ont procédé à la désignation du bureau du tout nouveau Club ETI Centre-Val de Loire que présidera Emmanuel Vasseneix, l'embléma-

tique dirigeant de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel (LSDH). Il s'agit désormais d'étoffer ce réseau régional, de fédérer les entreprises et de porter des projets communs de fond. Bref, d'être bien présents sur le ring de l'économie régionale.

B.G



Le bureau du Club ETI Centre-Val de Loire

Président : Emmanuel Vasseneix (LSDH, Loiret).

Vice-présidents : Sylvie Bernard-Grandjean (Redex, Loiret), Guillaume d'Ocagne (Groupe Dubois, Indre-et-Loire), Hugues Triballat (Laiterie H. Triballat, Cher).

Trésorier et secrétaire : Valentin Doligé (Orcom, Loiret).

Membres : Damien Colombot (Baudin Châteauneuf, Loiret), Emmanuel Couraud (Valantur, Indre-et-Loire) et Christophe Ordureau (Groupe Pouloulat, Indre).

120 ETI en région

La région Centre-Val de Loire compte 120 ETI sur son territoire :

- 40 ayant leur siège en région emploient 11 000 salariés ;
- 30 ayant leur siège hors région emploient 52 000 salariés ;
- 50 ayant leur siège à l'étranger emploient 104 000 salariés.

Une Entreprise de Taille Intermédiaire (ETI)

- emploie entre 250 à 4 999 salariés ;
- réalise un chiffre d'affaires entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros

5 000 ETI en France

12 000 en Allemagne



4 000 euros pour embaucher un jeune

Le volet offensif du plan de relance comprend des dispositions importantes pour favoriser l'embauche des jeunes de moins de 25 ans. Explications et témoignage.

700 000 jeunes français sont arrivés sur le marché du travail en septembre et tous ne trouveront pas un emploi facilement en raison d'une conjoncture économique déprimée et aggravée par la crise sanitaire. En Centre-Val de Loire, une augmentation de 9,6% du nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans avait déjà été notée à la fin août. « Depuis, on observe une reprise de l'intérêt ce qui pourrait indiquer que les emplois détruits par la crise sont recréés sous une forme précaire » analysait Pierre Garcia, le directeur régional de la Direccte (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) lors d'un point avec la presse.

Décret du 5 août

Le plan de relance présenté par le gouvernement vise à combattre les effets dévastateurs de la crise sanitaire sous deux axes. « Un axe défensif avec les mesures de chômage partiel et d'allègement de charge pour éviter les licenciements, explique

Pierre Garcia, et un axe offensif avec un ensemble de mesures favorisant l'embauche des jeunes ».

Le dispositif d'aide à l'embauche des jeunes de moins de 26 ans a fait l'objet d'un décret en date du 5 août 2020 qui en précise les modalités. Le montant financier apparaît substantiel puisqu'il s'élève à 4 000 € par salarié embauché.

Des conditions explicites

Son attribution est néanmoins assortie de conditions précises : il doit s'agir d'embauches en CDI, ou en CDD d'au moins 3 mois, dont la rémunération est inférieure ou égale à deux fois le SMIC horaire (20,30 € bruts). Les contrats, qui ne s'appliquent pas aux administrations, collectivités locales et particuliers employeurs, doivent être signés avant le 31 janvier 2021. Le montant de l'aide, versée à raison de 1000 euros par trimestre, est proratisé en fonction du temps de travail et de la durée effective du contrat. Le salarié doit être maintenu dans les

effectifs pendant au moins 3 mois à compter du 1^{er} jour du contrat. Des conditions certes exigeantes

mais nécessaires pour éviter les effets pervers des « chasseurs de prime ». B.G.

Témoignage

« L'aide financière permet de mieux former nos chargés de clientèle. »

À Blois la plateforme téléphonique Sitel recrute des chargés de clientèle dont une trentaine seront embauchés via les mesures du plan de relance.

Le centre d'appel Sitel, autrefois Acticall, de Blois a un besoin permanent de recrutement en raison du « turn-over » important des métiers de téléconseillers. « Nous recrutons près de 200 de personnes chaque année pour notre site qui emploie environ 450 personnes », précise Alexandra Nouvellon, responsable ressources humaines. Sur ce nombre, une trentaine seront embauchés grâce aux dispositions du plan de relance en faveur de l'emploi des jeunes.

« Soyons francs, la prime de 4 000 € est un argument non-négligeable,

reconnait Alexandra Nouvellon. Cette aide nous permet de consacrer plus de temps à la formation de jeunes novices afin de les faire monter en compétences ».

Une dizaine ont déjà été recrutés via le dispositif d'État en septembre et octobre, d'autres le seront dans les prochaines semaines sachant que les périodes de fin d'année correspondent à des périodes de forte activité pour les clients de Sitel comme les mutuelles, les banques ou les fabricants de robots culinaires.

« Cette mesure ouvre aussi notre recrutement à des profils différents en termes d'aptitude et de compétences, ajoute Alexandra Nouvellon. Mais elle ne sera pas suffisante pour satisfaire l'ensemble de nos besoins même si elle apporte un peu plus de confort dans une année difficile ».

NOTRE EXPERTISE AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Les experts-comptables accompagnent tous ceux qui entreprennent. De la gestion à la transformation digitale, ils sont les acteurs de premier plan pour la réussite des entreprises.

Pour voir plus loin, voyez votre expert-comptable.

l'expert comptable
un conseil qui compte



Ordre des avocats
de Blois

La réforme de la justice pénale des mineurs

La loi pour la justice n° 2019-222 du 23 mars 2019 a lancé, entre autres chantiers, un projet de refonte de l'ordonnance n° 45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante qui a conduit à l'adoption de la partie législative du futur code de justice pénale des mineurs qui entrera en vigueur le 31 mars 2021.

L'objectif annoncé était d'apporter plus de lisibilité et d'efficacité

L'objectif sous-jacent était d'abroger l'ordonnance de 45. Sous couvert de simplification et de réponse pénale immédiate est nié l'essence même de la justice pénale des mineurs à savoir la primauté de l'éducatif sur le répressif.

Au contraire, cette réforme supprime les mesures éducatives et leurs spécificités pour ne retenir qu'une mesure de « mise à l'épreuve judiciaire » et on ferme les structures éducatives ouvertes en se réjouissant de la création de Centre Éducatifs Fermés (établissements de privation de liberté).

La césure du procès pénal en est un des exemples criants.

Focus sur la refonte de la procédure : la césure du procès pénal

Aujourd'hui lorsqu'un mineur commet une infraction, il est d'abord présenté devant le Juge des enfants aux fins de mise en examen.

Lors de cette audience, le juge ne statue pas sur la culpabilité du mineur mais prononce des mesures pré-sentencielles afin de comprendre notamment le passage à l'acte.

Avec la réforme, la phase d'instruction disparaît. Un premier jugement statue dans les 3 mois à compter de l'ouverture de la procédure sur la culpabilité du mineur, sur la responsabilité civile des parents et sur l'indemnisation des victimes. S'ouvre ensuite d'une période de 6 à 9 mois de « mise à l'épreuve éducative » jusqu'à l'audience de jugement sur la sanction. Cette phase permettra de mettre en place des mesures d'investigation, éducatives ou de sûretés (mesures qui étaient jusqu'alors prononcées lors de la phase d'instruction).

Pour les affaires criminelles ou complexe nécessitant des investigations approfondies, l'information judiciaire est maintenue.

La sanction interviendra en 12 mois maximum.

Cette refonte pose plusieurs difficultés quant à la primauté de la déclaration de la culpabilité avant l'éducatif, on ne va plus suivre un mineur et l'accompagner dans la compréhension de son passage à l'acte en fonction de son histoire et de son environnement mais on va se prononcer immédiatement sur la culpabilité et ensuite l'accompagner.

Ainsi, on ne peut que craindre que l'objectif de réponse pénale rapide poursuivi par cette réforme conduise à nier la singularité de la justice pénale des mineurs.

Il ne faudrait jamais oublier qu'un mineur délinquant est un mineur en danger

Maud LHOMMEDE
Avocat au Barreau de Blois

Ordre des avocats
Palais de justice de Blois 41000 Blois
Tél. 02 54 74 02 73

Quelques dates

- 2 février 1945 : une ordonnance fondatrice pose le principe de la primauté de la mesure éducative sur la sanction et instaure la spécialisation des tribunaux et juges des enfants
- 23 décembre 1958 : une ordonnance donne compétence au juge des enfants pour prendre des mesures éducatives à l'égard des jeunes en danger
- 1979 : année internationale de l'enfant
- 20 novembre 1989 : l'assemblée générale des Nations unies adopte la convention sur les droits de l'enfant, les États doivent s'engager à défendre l'enfant comme un sujet titulaire d'un certain nombre de droits
- 1993 : création en France de la mesure de réparation qui doit permettre au mineur de réparer, le trouble créé par l'infraction et le dommage causé à la victime
- 9 septembre 2002 : la loi « Perben 1 » renforce l'intervention de la contrainte dans l'acte éducatif et crée les centres éducatifs fermés.



"Enedis à mes côtés"
une application
simple et pratique

CONTACTER

Facilement les **services clients**, dépannage ou raccordement d'Enedis. Se géolocaliser et être rapidement mis en relation avec le conseiller qui pourra répondre à votre besoin.

CONNAITRE

Les **coupures en cours** dans votre secteur et l'heure probable de rétablissement.

SE DEPANNER

Grâce à un **accompagnement en ligne** dans le diagnostic de votre installation pour retrouver l'électricité et bénéficier d'une mise en relation avec le service dépannage si les difficultés persistent.

TROUVER

Des **solutions et des réponses** : premières étapes d'un accordement, une foire aux questions les plus fréquentes.

BENEFICIER

De **conseils de prévention** lors de travaux à proximité des lignes électriques, perçage, élagage, ou lors de l'utilisation d'un groupe électrogène.

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU



Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Retrouvez-nous sur Internet :



enedis.fr enedis.officiel



@enedis_centre



enedis.officiel

Nouvelle agence immobilière à Blois : Une offre patrimoniale complète

Le cabinet indépendant B&V Patrimoine propose depuis quinze ans des services de Gestion de Patrimoine et de Courtage d'Assurance de Personnes et de Crédits. Depuis mai 2020, pour servir encore mieux les intérêts patrimoniaux de sa clientèle et pour répondre à leurs besoins de plus en plus nombreux, l'agence immobilière « Immobilier Patrimoine B&V » a été créée à Blois et Angers.

Au travers de leur société B&V Patrimoine, les deux associés, Véronique Ducrocq et Baptiste Babin, tous deux diplômés en Gestion de Patrimoine, conseillent leurs clients et prospects afin d'optimiser et de pérenniser leurs patrimoines financier et immobilier. L'équipe est complétée par Christine Arrault, assistante commerciale et administrative. Tous les trois ont entre 20 et 30 ans d'expérience dans les assurances. Ils proposent donc leurs compétences en Conseil en Investissement Financier, Courtage en Assurance de Personnes et en Prêt, et depuis récemment Immobilier. Parmi leurs activités : optimiser et pérenniser un patrimoine immobilier et financier afin de réduire au maximum ses impôts et diminuer les frais successoraux de ses héritiers, rechercher les produits d'assurance de qualité les plus adaptés aux besoins de leurs clients en interrogeant l'ensemble des meilleures compagnies du marché ou encore rechercher le meilleur taux de prêt auprès de partenaires bancaires pour des crédits immobilier et professionnel. « Nous travaillons avec une trentaine de compagnies et établissements bancaires pour servir au mieux nos clients qui sont des particuliers, entreprises, professions libérales, artisans ou commerçants », précisent les gérants.

Nouvelles Agences immobilières à Blois et Angers

Afin de servir encore mieux les intérêts patrimoniaux de leur clientèle, ils se sont entourés de professionnels de l'immobilier et ont créé une agence à Blois en mai 2020 et à Angers. Achat, Vente, Location ou Investissement, l'agence « Immobilier Patrimoine B&V » indépendante et de proximité offre son savoir-faire et son expérience acquise au travers de leur associé, Pierre Babin, sur le secteur de l'immobilier depuis de nombreuses années. Sérieux, disponibilité et professionnalisme sont les maîtres mots de l'équipe pour répondre à tous types de projets immobiliers. « Notre savoir-faire en matière de gestion de patrimoine, de courtage d'assurances de personnes et de courtage de prêt, complété par le service immobilier va nous permettre d'enrichir notre offre patrimoniale », soulignent les associés. Un suivi complet et régulier peut ainsi être assuré en fonction des besoins des clients. D'ici trois ans, différents projets de développement sont déjà prévus avec deux recrutements (un gestionnaire de patrimoine, conseiller en investissement financier et un négociateur en immobilier), mais aussi l'ouverture de trois nouvelles agences à Vendôme, Nantes et Tours.



“ Notre savoir-faire en matière de Gestion de Patrimoine complété par le service Immobilier, va nous permettre d'enrichir notre offre patrimoniale ”



B&V Patrimoine

1 Quai de l'Abbé Grégoire et 2 rue du Bourg Moyen à Blois
Horaires : du lundi au jeudi (8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30), vendredi (8h45-12h).
Vendredi après-midi et samedi matin sur rendez-vous.

Tél. 02 54 56 10 54

Mail : contact@bvpatrimoine.fr • www.bvpatrimoine.fr



Immobilier Patrimoine B&V

2 rue du Bourg Moyen à Blois
Horaires : du lundi au vendredi (9h à 12h et de 14h à 18h).
Samedi matin sur rendez-vous.

Sandrine Boutin : 06 58 80 40 01

Tél. 02 45 35 00 19

Mail : contact@immobilierpatrimoine.fr • www.immobilierpatrimoinebv.fr



CRÉATION D'ENTREPRISE

Les atouts séduction du Val de Loire



Développer le tissu économique est de longue date une mission des collectivités locales et territoriales. Depuis que la Loi NOTRe a redistribué les rôles, ces dernières coordonnent leurs efforts et semblent « jouer collectif ». Les créateurs et repreneurs d'entreprises trouvent ainsi plus facilement l'interlocuteur idoine : la région a son agence, les communautés de communes leurs développeurs. Ce qui n'empêche pas la multiplicité des aides et des dispositifs, pour lesquels beaucoup notent encore un manque d'harmonisation.

Pour attirer les créateurs, les territoires cultivent une image bien marketée, outil de séduction que porte parfois une marque comme la Sologne, ou un label de compétitivité comme la Cosmétique Valley ou Aérocentre. Pour monter dans le train de l'industrie 4.0, les territoires entre Berry et Montargis, jouent la carte du potentiel de main d'œuvre qualifiée. Reste à faire venir les cadres. Comme pour les médecins que l'on voudrait voir peupler nos campagnes, l'APEC table sur l'environnement, la culture, les écoles et ce qu'elle appelle « l'écosystème ».

Autant d'arguments que cultivent les collectivités compétentes qui désormais chassent en meute. Quels sont ces arguments ? C'est le fond de ce dossier.

Dev'Up joue collectif en région Centre-Val de Loire

En février 2015, la loi NOTRe est promulguée. Elle confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit celles attribuées aux collectivités territoriales. Deux ans plus tard naît Dev'Up, l'agence de développement économique de la Région Centre-Val de Loire.

Jean-Louis Garcia est le directeur général : « On travaille avec l'ensemble des territoires, dit-il. La solidarité dans la démarche d'attractivité est essentielle. Rien ne doit se faire au détriment du voisin. Il faut jouer collectif ». Cela commence par la mutualisation des démarches de prospection des territoires. Fini le temps où chacun payait son propre consultant. Les coûts et les contacts sont partagés. Étonnement, les territoires ont accepté la démarche. Sans doute parce qu'elle est guidée par un collectif avec des acteurs comme les départements, les métropoles, communautés de communes, chambres consulaires, pôles de compétitivité, BPI, ADEME et partenaires institutionnels du développement économique.



Jean-Louis Garcia, directeur général Dev'Up.

qualifiés. « On est ainsi en mesure de lui proposer plusieurs options en Région, ce qui permet à l'entreprise de choisir, plutôt que d'aller chercher mieux ailleurs ».



Jacques Martinet, conseiller régional et VP de Dev'Up.

Cela se fait avec « Setting-up », une offre commune de disponibilités immobilières. Avec aussi la centaine « d'ambassad-up », chefs d'entreprises qui mobilisent leurs

réseaux pour attirer et accueillir les autres postulantes. « Ils nous alertent aussi sur les demandes que nous n'aurions pas vues ». Car il n'est pas question de laisser passer la moindre chance. Jacques Martinet, conseiller régional et VP de Dev'Up en fait une priorité : « Je vois les élus de tout le territoire, dit-il. Ce n'est pas les uns contre les autres, mais bien avec les autres, pour un partage d'informations et de terrains. Le pire, en ne jouant pas collectif, serait de prendre le risque de laisser partir une entreprise dans une autre région, voire hors de France ».

Cohérence avec l'image d'un territoire

Yvan Saumet, le patron de la CCI 41, relativise : « Il y a moins d'implantation exogène qu'on le pense, dit-il. Il y a parfois des transferts de territoire, mais 95% des implantations de nouvelles entités sont des agrandissements ou des créations nouvelles sur le même territoire. Des LVMH à



Vendôme, c'est une fois tous les 50 ans ».

En l'occurrence, Vendôme c'est à la fois le TGV mais aussi un nom prestigieux, en cohérence avec la recherche que mène LVMH et sa création d'ateliers de confections de luxe.

Comme on peut vendre la marque Sologne pour des produits de transformation issus de la chasse, les entreprises trouvent souvent une cohérence avec leur territoire.

Le potentiel du bassin de vie, c'est aussi sa capacité à trouver des collaborateurs, exécutants ou encadrants. Ajoutons le réseau de grappes d'entreprises. Le cluster agroalimentaire de Contres en est l'exemple, avec une cellule qui accompagne et facilite l'émergence de projets. Idem pour la Cosmetic Valley.

Ajoutons qu'il peut suffire qu'une personne dirigeante ait une résidence secondaire pour implanter une usine. On se souvient de la naissance du Pôle pharma au Nord du Loiret dans les années 60. Plus près de nous l'implantation de Mastra en Sologne et Lagardère qui y avait ses habitudes.

Ajoutons les terrains et les locaux disponibles. « De l'importance d'avoir du foncier », poursuit Yvan Saumet. « Aujourd'hui, la loi protège, et c'est bien, l'agriculture. La loi sur l'eau et les corridors écologiques s'invitent aussi. Les terrains doivent enfin être

purgés des fouilles archéologiques, et le coût de ces opérations est souvent disqualifiant ».

Si les entreprises sont moins consommatrices de terrain, elles réagissent sur des temps de plus en plus courts.

Les EPCI ont appris à construire en un an, on l'a vu pour la maroquinerie Rioland à Luçay-le-Mâle (Indre 36). Mais avoir le terrain ne suffit pas. Il faut aussi des élus politiques et économiques qui croient au projet.

Le Controis fait de la diversité une chance

« Dans ce jeu, entre compétition et bien-être collectif, il faut faire comprendre aux territoires quels sont leurs atouts ; car ils en ont tous », rappelle J.-Louis Garcia.

Exemple criant dans le territoire Controis, en Loir-et-Cher. Chez Jean-Luc Brault, président de la communauté de communes, la décision fut prise, il y a vingt-cinq ans, de miser sur l'agroalimentaire qui montrait alors des signes avant-coureurs de développement. Depuis, Max Vauché, Marco-Polo Foods, St-Michel, des exploitations maraîchères, et même un incubateur : Food Val de Loire pour les Start'up du secteur, ont

vu le jour. De 700 salariés il y a vingt ans, l'intercommunalité en compte plus de 3 500 aujourd'hui !

À Contres justement, depuis 10 ans Condigraine collecte, stocke et commercialise des semences. Cette PME très spécialisée travaille avec les agriculteurs pour répondre notamment à la demande de l'agro pharmacie, à la recherche de graines très particulières, riches en protéines ou molécules particulières. Elle réalise ainsi 75% de son chiffre d'affaires à l'export ; et c'est ici, dans une région agricole à la croisée des autoroutes, que partent les produits chez les industriels espagnols et portugais,

italiens ou hollandais.

À l'heure où l'entreprise va investir près de 400 000 € dans une seconde ligne de conditionnement et dans un laboratoire de recherche, son dirigeant François Bigot ne s'est pas posé beaucoup de questions, tout au plus celle du terrain. C'est un espace viabilisé qu'il choisira, de la CCI, ou de la com.com. « On n'a pas le temps de le faire nous-même », explique François Bigot. À 15 €/m² viabilisé, le prix n'est plus vraiment un frein. « Même si, ajoute-t-il, ce que l'on n'investit pas dans le terrain, c'est autant que l'on mettra dans les machines ».

VOUS RECRUTEZ ?

AVEC JOBPACK, DÉMARQUEZ-VOUS !

UN SERVICE
Be LC
job
PACK.fr
LOIR&CHER

**JOBPACK, LE SERVICE
D'ACCOMPAGNEMENT QUI FAIT TOUTE
LA DIFFÉRENCE POUR VOS CANDIDATS !**



Personnalisez vos recrutements et attirez les talents



Facilitez la mobilité professionnelle et l'intégration de vos collaborateurs



Garantissez leur un accueil efficace, chaleureux et convivial

Be LC Agence d'attractivité de Loir & Cher

#recrutement
#fiersduloietcher #RH
#attractivite

www.jobpack.fr
02 45 50 55 34
agence@attractivite41.fr

flamingo.fr



Oui, la France rurale attire !

« Les acteurs institutionnels et politiques se bougent beaucoup en région Centre », reconnaît Line Chamton, directrice du Réseau Entreprendre Loir-et-Berry. Si les mesures sont nombreuses, elle regrette tout de même un manque d'harmonisation des dispositifs. « Parfois sur un même département, les aides des communautés de communes ne sont pas ajustées. Il faut connaître les dispositifs de chacune d'elles ».

Harmonisation des aides des territoires, oui mais tous ne sont pas aussi riches ! Dreux ou Nogent le Rotrou, ont une farouche volonté de maintenir les emplois et d'en faire venir de nouveaux. La communication du Berry et du Cher est impressionnante. Nombreux sont les entrepreneurs qui y viennent. Ce qui les attire ? Une identité forte de territoire de France rurale. Des valeurs d'encrage territorial.

Gian Marco Amendola, a franchi le pas et ouvert un restaurant KFC à Bourges « Autrefois parisien, je voulais ouvrir mon établissement. L'offre m'a été faite par cette franchise », Gian Marco a été accompagné



Gian Marco Amendola à droite.

par un autre restaurateur, Christophe Rémy, membre du réseau Entreprendre. Il a depuis racheté la brasserie « Au bureau » au centre de la ville. « Une ville à taille humaine, verte et très nature, dit-il. Ça a matché tout de suite. J'y ai trouvé mon équilibre avec ma femme et mes trois enfants ». Gian Marco est même devenu membre du Basket Club de Bourges !

Attirer les cadres dans un écosystème

Si 85% des cadres franciliens veulent quitter Paris, 8 %, seulement, veulent rejoindre la Région Centre. « Mais 8% des 3,5 millions de cadres, ça fait déjà beaucoup », explique Anthony Fumar, directeur de l'APEC Région Centre. L'Agence pour l'emploi des cadres a donc expliqué aux dirigeants qu'il convenait d'avoir une approche marketing du recrutement. Communiquer sur l'intérêt d'un choix structurant : distanciation et qualité de vie, au-delà du contenu du seul métier. Qui sont mes collègues, quel est l'écosystème de mon entreprise ? Exemple à Issoudun, quand Safran reçoit un candidat ingénieur R&D, les entretiens débutent en parlant des concurrents, MBDA, NEXTER ou Thalès. « Ça met le candidat en confiance, explique Anthony Fumar. Avant on avait peur de se faire piquer les candidats par ces entreprises ». L'attractivité d'un territoire, c'est aussi l'écosystème. « Le Loir-et-Cher doit renforcer

et promouvoir son attractivité », déclarait Nicolas Perruchot, président du conseil départemental. D'où la création en juillet dernier, de l'agence d'attractivité du Loir-et-Cher. Karine Gourault en est la directrice : « Il faut donner envie de venir en Loir-et-Cher, en renforçant la fierté des habitants ». À partir du 19 novembre, avec l'APEC, l'agence commercialisera son premier JobPack Loir-et-Cher. Cet outil développé par Isabelle de Bussac au Lab'O d'Orléans, est une sorte de box d'accueil qui contient des produits et de bonnes adresses, loisirs, gastronomie, hébergement et patrimoine, ticket de tram et entrées gratuites. Pour montrer le territoire sous son plus beau jour, le JobPack est envoyé aux candidats en dernière étape de recrutement. L'accompagnement du nouveau salarié sera ensuite assuré par des « welcomers » ; des habitants convaincus. « Ces welcomers sont formés, explique Karine, ils parlent de leur expérience avec leur entreprise, les crèches et les salles de sport, mais aussi les bons coins à champignons ». Ainsi se développera la communauté des nouveaux arrivants.

La métropole d'Orléans et Loiret Orléans Éco ont également adhéré au principe. « L'objectif, explique Béatrice Laidin, en charge du Marketing territorial, est que les investisseurs que l'on reçoit, puissent venir quand ils le veulent à Orléans en famille ou entre amis, et soient reçus de façon privilégiée pour découvrir la ville qui pourrait les accueillir à terme ».

La box est proposée à tous les recruteurs, institutionnels, entreprises, collectivités et chambres consulaires, pour montrer le territoire sous son plus beau jour.



“MÊME EN DONNANT LE MEILLEUR DE VOUS-MÊME, VOUS N'ÊTES PAS À L'ABRI D'UNE ERREUR.”

PROTÉGEZ-VOUS AVEC L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ DU DIRIGEANT

4 MOIS GRATUITS**
JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 2020

100% AVEC LES PROS
GroupamaPRO
0969 365 500

groupama-pro.fr

* Prix d'un appel local depuis un poste fixe. ** Pour les conditions et les limites des garanties se reporter au contrat.

Groupama Paris Val de Loire - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire. Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony cedex - 382 285 260
RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution située 4 place de Budapest - 75009 Paris. www.groupama.fr - Document et visuels non contractuels. Crédit photo : Aurélien Chauvaud. 10/2020.



Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Initiative Loir-et-Cher accompagne les entrepreneurs à travers le parrainage

Initiative
loir et cher

L'association Initiative Loir-et-Cher (ILC) finance des entrepreneurs pour la création/reprise de leur entreprise et accompagne leur développement.

Initiative Loir-et-Cher a un réseau de bénévoles composé de professionnels de l'entreprise, retraités ou en activité qui accompagnent l'entrepreneuriat. En effet, ILC n'est pas seulement un outil de financement, mais aussi un réseau qui a mis en place un accompagnement personnalisé à travers un système de parrainage. Président fondateur de l'entreprise Caire industrie, spécialisée dans l'automatisme industriel, à Vendôme, Patrice Lorient a souhaité transmettre son savoir-faire aux jeunes entrepreneurs. En effet, il a créé sa société en 1987 avec deux personnes et l'a revendue en 2016 avec 60 salariés et un chiffre d'affaires de 10 millions d'euros. Depuis qu'il est à la retraite, il fait partie du comité d'agrément d'ILC et est parrain de plusieurs entrepreneurs. « Je suis attaché à cette notion d'entrepreneuriat et quand j'ai créé mon entreprise, j'aurais aimé avoir ce type d'accompagnement », confie-t-il avant d'ajouter : « Les créateurs d'entreprise ont besoin d'être rassurés donc il faut d'abord gagner leur confiance, puis on analyse leurs problématiques en essayant de les amener à traiter la solution mais sans jamais faire à leur place car l'objectif est qu'ils rentrent dans leur rôle de chef d'entreprise ». Organisation de l'entreprise, gestion des pertes, rentabilité, adaptation de ses tarifs et de sa commercialisation... Le par-



Patrice Lorient, parrain pour Initiative Loir-et-Cher

rain est présent pour répondre à tous types d'interrogations et apporter une vision stratégique de l'entreprise sans jamais être intrusif. « Cultiver son réseau est également important en faisant partie, par exemple, d'un club d'entreprises », conseille Patrice Lorient. Le parrainage dure environ trois ans mais bien souvent, un lien d'amitié se tisse entre parrain et filleul. ILC cherche toujours des bénévoles pour devenir parrain et marraine dans tous les domaines (avec un besoin particulier dans le commerce et la restauration).

Initiative Loir-et-Cher
Maison des entreprises
16 Rue de la Vallée Maillard,
41000 Blois
Tél. 02 54 56 64 17

Courriel : ilc@initiative-loir-et-cher.fr



AeroZach prend son envol

Ancien militaire, Zacharie Viaud a fait une carrière dans l'armée de l'air en tant que mécanicien, d'abord au sol, puis en vol. À 43 ans, il a quitté l'armée en juin 2020 et a eu une opportunité pour lancer son entreprise AeroZach au Breuil, en juillet dernier. Il propose donc des baptêmes et vols touristiques au-dessus des châteaux de la Loire. « Depuis l'âge de douze ans je suis passionné par les avions et pour moi la notion de transmission est très importante », explique-t-il avant de poursuivre : « L'ULM est un bon moyen pour découvrir l'aéronautique et je souhaite rendre accessible le vol en

proposant des baptêmes de l'air en ULM ». Il a fait construire un ULM par l'entreprise française Humbert Aviation et une réplique d'un biplan Stampe des années 1930, version avion, transformé en ULM. « Ce choix est un vieux rêve et je l'ai assemblé en Belgique avec l'entreprise Ultralight Concept pour proposer des baptêmes de l'air uniques », précise Zacharie Viaud. Pour compléter son activité de vols touristiques, il est instructeur au pilotage ULM et effectue de la maintenance aéronautique. Pour démarrer, il a été accompagné par Initiative Loir-et-Cher. Il a obtenu un prêt d'honneur à taux zéro et va être soutenu par un parrain. « C'est un coup de pouce pour se lancer », souligne l'entrepreneur avant de conclure : « Cela permet aussi d'échanger avec des chefs d'entreprises qui font part de leur expérience, d'avoir des conseils et de cultiver un réseau ».

www.aerzach.fr

AeroZach

Aérodrome Blois - Le Breuil

41330 Villefrancoeur

Tél. 06 36 08 12 61

Mail : contact@aerzach.fr



Les chiffres d'ILC pour 2019

175 entrepreneurs accompagnés • 95 % de taux de pérennité à 3 ans
84 % de taux de pérennité à 5 ans (80 % en création et 90 % en reprise)
146 entreprises financées avec 1 993 000 € d'aides accordées et 11 400 000 € de prêts bancaires mobilisés • 474 emplois créés ou maintenus
13 400 000 € injectés dans l'économie locale

Initiative
loir et cher

Un réseau. Un esprit

Un **PRÊT D'HONNEUR** à 0% et un **ACCOMPAGNEMENT** personnalisé pour la

CREATION

REPRISE

CROISSANCE

TRANSITION

de votre entreprise

Initiative
loir et cher

Un réseau. Un esprit

www.initiative-loir-et-cher.fr

ilc@initiative-loir-et-cher.fr

02 54 56 64 17

Retrouvez-nous sur :



> Entrepreneur(e) cherche
Parrain ou Marraine

Vous êtes chef d'entreprise, cadre
dirigeant, actif ou retraité ?

Rejoignez l'aventure !



Salbris, à fleurets mouchetés

La compétition entre les communes telle qu'on l'a connue ces trente dernières années est terminée. Les subventions et « facilités » à l'installation existent toujours, mais sont moins prégnantes qu'autrefois. Les mentalités ont évolué, les règles fiscales aussi. Ajoutons la crise sanitaire que l'on vit ; elle introduit des critères de sélection oubliés car trop évidents : campagne, bien-être, immobilier et proximité de Paris...

Le télétravail est une conséquence criante du COVID19, qui induit, on le constate chaque jour, une attention nouvelle à la qualité de vie et à l'environnement. Salbris a bien entendu sa carte à jouer sur ce registre. Son maire Alexandre Avril en est convaincu. La proximité de Paris redevient un critère de choix pour se rendre une à deux fois par semaine au bureau, et non plus partir en week-end. « La logistique elle aussi prend, et prendra, j'en suis sûr, plus de place encore ; car la société de services et de livraison à domicile est désormais ancrée



Alexandre Avril, maire de Salbris.

dans nos mœurs. J'ajoute bien sûr la fibre, devenue indispensable à la tenue de tout webinaire ».

« Je suis le VRP de ma commune »

Si les maires semblent avoir enter-

ré la hache de guerre, ils gardent tout de même leurs arguments très affûtés. « Nous avons 88 commerces à Salbris, quand Lamotte n'en compte qu'une soixantaine », glisse discrètement Alexandre Avril. « Les commerces sont l'un des baromètres d'une collectivité, insiste le maire, comme les associations, et la beauté du site ». Alors dès qu'un dirigeant s'intéresse à Salbris, c'est le maire en personne qui joue les VRP. Il saisit le trousseau de clefs des bâtiments et des ZA disponibles, et fait faire le tour du propriétaire.

À Salbris, les sites ne manquent pas, et les bonnes nouvelles non plus d'ailleurs. Le site GIAT, ancien terrain de fabrication d'armement, propriété du département, cherche un ou des repreneurs depuis plus de trente ans. Aujourd'hui, le constructeur de bâtiments logistiques Baytree, s'est positionné pour occuper vingt des quatre-vingts hectares disponibles, et devrait ainsi créer une centaine d'emplois. Le suédois NEFAB, qui fabrique à

Salbris depuis trente ans des emballages pour l'industrie, va prochainement s'étendre et construire son usine 4.0 ! Enfin, le sort de l'ancienne friche Matra est semble-t-il en train de se celer. Il pourrait être repris en totalité pour faire naître un nouveau projet industriel. « C'est un travail de chaque instant, insiste Alexandre Avril. Le programme gouvernemental "Territoires d'industrie", devrait nous aider à reconquérir ces emplois et la vigueur en Sologne. Une Sologne qui vit toutefois avec quelques fleurons comme Mecasup ou Rafaut qui assurent l'image industrielle de la contrée, pourtant estampillée territoire de chasse.. Cette image duelle est même plutôt flatteuse, reconnaît Alexandre Avril, à condition que l'on reflète l'image d'une industrie moderne, de précision et propre. Pourquoi pas un territoire à énergie positive ».



LE PORTAIL D'ORIENTATION DES ENTREPRISES DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Un outil intuitif pour votre développement



Trouver le bon contact en 3 clics



100% de contacts qualifiés

www.connectup-centrevaldeloire.fr

avec le financement de



Cette opération est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Européen de Développement Régional.



en partenariat avec





Romorantin, reconstruire pour revivre

À quelques kilomètres, Romorantin engrange les dividendes d'une stratégie développée depuis 30 ans. Territoire touché au cœur par la fermeture de Matra Automobile, il a fallu se reconstruire et créer une nouvelle dynamique pour accueillir d'autres entreprises. Le territoire qui vivait alors sur la vague très porteuse d'une mono industrie, n'avait alors pas tous les attraits pour accueillir de nouvelles entreprises. La capitale de la Sologne avait néanmoins pour elle, son maire Jeanny Lorgeoux. Dans les petits papiers de François Mitterrand, il engage en 1990 les pourparlers pour « désenclaver » le territoire. « J'ai montré au président la carte du Loir-et-Cher et plaidé pour le barreau autoroutier Romorantin-Tours, première grande transversale française, indispensable pour que la ville progresse ». Il aura fallu seize ans pour y parvenir. Puis en rachetant les terres agricoles autour de la bretelle, en créant d'un syndicat mixte avec sa voisine Villefranche sur Cher, Romorantin se donnait les chances de développer



Jeanny Lorgeoux.

de nouvelles activités, notamment le long de cette autoroute. « Mon raisonnement était le bon, constate Jeanny Lorgeoux. La stratégie était la bonne, mais je pensais que ça viendrait dix ans plus tôt ». De fait, la logistique à Orléans a vite fait le

plein, l'axe ligérien aussi.

L'axe Romorantin-Tours va maintenant engranger ses dividendes d'implantation, la logistique devrait y prendre la relève.

Le maire de Romo ne bombe pas le torse pour autant : « Je fais comme tout le monde, dit-il. Je sais aussi m'inspirer de ce qui se fait de bien aux alentours. Nous avons créé un bâtiment blanc qui a trouvé preneur, on en construit donc un second. » L'usine mécanique Caillau est aussi un bel exemple de renaissance.

« L'attractivité d'un territoire est une relation de confiance avec les acteurs économiques, et de veille de chaque instant. Il faut répondre sans délai aux questions et aux sollicitations ».

Romorantin a aussi développé une plateforme de formation, (5M€ à l'époque) dirigée en fonction des besoins des entreprises locales. « Il faut former les jeunes qui veulent rester sur le territoire ». Romorantin est ainsi redevenue la 2^{ème} ville du Loir-et-Cher, avec 18 500 habitants.

Dossier spécial réalisé par Stéphane De Laage

Cerfrance et CEGECO installent une nouvelle dynamique d'accompagnement du dirigeant auprès des professionnels de la coiffure et des soins esthétiques.

Les deux entités confirment leur rapprochement qui vise la mise en commun de leurs expertises et de leurs moyens pour accélérer la convergence entre l'expertise comptable et le conseil sur les marchés de la coiffure et de l'esthétique.



Jean-Philippe MERIT, Directeur Général Cerfrance Alliance Centre et Philippe GOUJON, Directeur Général Cerfrance Val de Loire

8 rue Pasteur
41260 La Chaussée Saint Victor
02 54 55 34 00

Cerfrance.fr

Présents sur le même marché, celui de l'accompagnement et du conseil auprès des dirigeants d'entreprises, Cerfrance et CEGECO souhaitent en s'alliant organiser leur action autour de trois priorités :

- Installer un accompagnement global incluant l'expertise comptable et le conseil, auprès des spécialistes de la coiffure et des soins esthétiques

En cohérence avec les demandes des clients et les spécificités de leur métier, Cerfrance et CEGECO vont adjoindre à l'expertise comptable, une offre de conseils personnalisés dans divers domaines tels que la stratégie, le développement commercial, l'analyse des coûts, la fiscalité, le management, le digital, les ressources humaines ou encore le juridique.

- Concourir à une meilleure connaissance des métiers de la coiffure via la production d'études et le développement de partenariats gagnants

Avec des études approfondies sur cette filière métier et ses perspectives, Cerfrance et CEGECO seront en capacité d'alimenter en information à forte valeur ajoutée des écoles de coiffure, des réseaux professionnels et des acteurs clés de la profession. Cette nouvelle alliance vise également des partenariats stratégiques avec les acteurs pivots de la profession.

- Renforcer l'ancrage et le maillage territorial

Cerfrance et CEGECO partagent une valeur essentielle aux yeux de leurs adhérents : la proximité. L'alliance Cerfrance-CEGECO permettra de proposer une offre de services complète aux professionnels de la coiffure et de l'esthétique sur l'ensemble du territoire national.

Ce nouveau duo Cerfrance-CEGECO va notamment accompagner 5000 dirigeants d'entreprise du métier de la coiffure. Il a également une forte ambition de développement sur tout le territoire national.

Deux acteurs de l'économie sociale rassemblés autour d'une ambition commune : développer des opportunités de croissance sur les marchés de la coiffure et de l'esthétique.



CERFRANCE





Les aides ciblées par territoire

Créer ou reprendre une entreprise est une aventure enthousiasmante, à condition de disposer des fonds nécessaires pour débiter et assurer les premiers mois. Bonne nouvelle, les aides sont légion.

Vous les trouverez sous la forme de prêts, gratuits ou rémunérés, d'avances, d'aides et de subventions, locales, nationales ou européennes. Certaines sont cumulables, d'autres pas ; elles diffèrent selon le statut du postulant, le type d'activité envisagée et le lieu d'implantation. Les sources sont elles aussi multiples, au point que les spécialistes les plus aguerris s'y perdent parfois. Toutefois, un bon expert-comptable vous aidera à défricher le terrain et tirer les bonnes ficelles. Olivier Nioche est le président de l'ordre pour la région Orléans. « Notre rôle, dit-il, est de faire la mise en relation avec les services adéquats : institutionnels, banques ou associations qui joueront le rôle de conseil ».

Accompagnement social et solidaire

Si vous vous inscrivez dans un programme qui tient compte de l'économie circulaire, de l'environnement, des énergies et matériaux



biosourcés, vous avez toutes les chances d'obtenir, là encore des aides substantielles. Confirmation du directeur de

France Active Centre-Val de Loire, Sébastien Nérault. « Le financement solidaire est notre ADN, dit-il. On accompagne des entrepre-

neurs engagés, ceux qui créent leur emploi, et dont le projet œuvre pour l'environnement, comme les épiceries solidaires, les productions bio ou locales ». En somme, des projets qui remettent le citoyen au cœur de l'économie. « On travaille aussi avec le monde du handicap, poursuit Sébastien, les entreprises d'insertions, les SCOOP et les associations ». Cette philosophie, France Active la développe depuis trente ans. La ressource publique est rare, l'argent disponible est donc un mixte entre les fonds publics et les disponibilités d'épargnants solidaires. France Active s'adosse à des banques coopératives comme le Crédit coopératif ou la caisse d'Épargne, et sur des fonds créés avec la Banque des territoires et la Région. Des prêts participatifs sont ainsi consentis à moyen terme, avec un remboursement différé. En 2019, 225 projets, ont été accompagnés et plus de mille emplois consolidés.

VOUS ÊTES LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE



**NOUS
VOUS
AIDONS
À JOUER VOTRE RÔLE.**



L'HUMAIN AU CŒUR DU TERRITOIRE

Entreprises, agriculteurs, professionnels, quelles que soient vos problématiques, nos conseillers et chargés d'affaires restent mobilisés à vos côtés.

10/2020 - H39412 - Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est 1 rue Daniel Boutet 28000 Chartres. 400 868 188 RCS Chartres - n° TVA intracommunautaire FR 31 400 868 188 - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 704. Adresses : CS 50069 28008 Chartres Cedex ou CS 23428 41034 Blois Cedex - Tel : 02 37 27 30 30 / 02 54 58 37 00 - www.ca-valdefrance.fr - Crédit photo : Getty Images. BETC



« Accompagner pour réussir »

Réseau Initiative

Rodolphe Ouf est président d'Initiative Loiret, un organisme qui consent des prêts d'honneur sans intérêt, à des personnes physiques.

« Généralement, cela déclenche le prêt bancaire conditionné qui est en suspens », explique Rodolphe. C'est un comité « bienveillant » d'une dizaine d'experts qui étudient le dossier. Le premier des critères de jugement est la personnalité du porteur de projet. « Certes le prévisionnel est important, mais la capacité à rebondir fait la différence ».

Les parrains suivent les bénéficiaires tout le temps du remboursement, au rythme de trois ou quatre rencontres annuelles. Ils ont été chefs d'entreprises, comptables ou banquiers et connaissent parfaitement les rouages de l'entreprise. Malgré cela, ils ont suivi une formation pour appliquer une méthode claire et uniforme, avec un tableau de bord à suivre. « Ne surtout pas dire comment on ferait à sa place, explique Rodolphe, car il n'y a jamais une seule bonne solution ».

Avec un taux d'acceptation de l'ordre de 85%, chaque année 250



Rodolphe Ouf, président d'Initiative Loiret.

dossiers sont accompagnés. « Le but n'est pas d'avoir de belles statistiques, mais de suivre le plus possible. On demande aux experts d'être humains avant tout ».

Le fonds d'origine a été constitué de longue date, issu d'argent public et privé. Les sommes prêtées se recyclent, avec un taux d'érosion très faible et dont le réseau Initiative est fier. D'autant que la pérennité des entreprises accompagnées est de 5 ans.

En moyenne, les prêts sont de l'ordre de 20 000 €. Pas énorme, mais dans le bilan c'est du fonds propre avec un effet de levier de l'ordre de six.

Entreprendre, le réseau humaniste

Line Chamton est Directrice du Réseau Entreprendre Loir-et-Berry qui intervient dans trois territoires très différents les uns des autres : le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loiret.

En 1986, une entreprise de filature dans le Nord, ferme et licencie. André Mulliez (Auchan), crée alors le réseau avec pour devise « pour créer des emplois, créons des employeurs ». Une première cagnotte est constituée pour des prêts à taux Zéro. Aujourd'hui, Entreprendre compte 90 implantations en France. Sa vocation est d'accompagner les créateurs et repreneurs à fort potentiel de création d'emploi. Un minimum de cinq emplois est requis dans les trois ans. Un prêt d'honneur de 15 à 90K€, à taux zéro et sans caution, remboursable en 5 ans est consenti. « Chacun d'eux est adossé à un prêt bancaire, insiste Line, avec un effet levier de 13 en général ».

Ces prêts d'honneur sont cumulables avec d'autres, notamment ceux d'Initiative. « On échange facilement avec eux, assure Line. On travaille très bien en inter-réseau ». Une charte a d'ailleurs été signée il y a quatre ans ; les institutionnels le savent et ont ainsi une vision claire du « qui fait quoi ». Le réseau Entreprendre se veut exclusivement privé et revendique des valeurs humanistes très fortes. Les lauréats sont accompagnés par un dirigeant en activité. Ils suivent chaque année une trentaine de projets et engage 1M€.

Dossier spécial réalisé par Stéphane De Laage

Autres voies à explorer :

- FRANCE ACTIVE : la garantie solidaire des chefs d'entreprises
- CAP jeune de moins de 26 ans
- L'ADIE pour le micro crédit de moins de 10 000 €
- La BGE pour se créer un réseau, participer à des formations
- LA BANQUE DES TERRITOIRES pour le financement des entreprises de l'ESS (économie sociale et solidaire)

Accompagnement à la création d'entreprise par BGE : de A à Z !

BGE est un acteur incontournable de la création d'entreprise. Outre l'accompagnement dans tout ce que la création d'une entreprise peut comporter d'administratif, BGE va s'occuper de transformer un porteur de projet en... entrepreneur !

Il y a un fossé entre une idée d'entreprise et l'entreprise elle-même... Mais la distance entre les deux peut être réduite grâce à l'action de BGE (anciennement Boutique de gestion) qui travaille sur deux axes : la structuration du projet et la montée en compétence du jeune chef d'entreprise. « Avoir rédigé un business plan, c'est bien, mais ça ne suffit pas pour minimiser les risques quand on crée son entreprise, déclare Paloma Van Hille, directrice des BGE de l'Eure-et-Loir, du Loir-et-Cher et du Loiret. Exercer le métier de chef d'entreprise, c'est être tout à la fois commercial, prévisionniste, financier, juriste, fiscaliste... C'est pour cela que chez BGE, nous sommes attentifs à la fois au projet et à la personne. C'est notre marque de fabrique ! » Ainsi, si BGE accompagne le porteur de projet dans le montage de son dossier par la réalisation de business plan, elle place au cœur de ses préoccupations les compétences entrepreneuriales, un élément clé de la réussite d'un projet, et permet à chacun de se projeter "entrepreneur". « Créer une entreprise n'est pas réservé à une élite, revendique



Paloma Van Hille. Tout le monde est légitime à envisager ce projet ! Nous intervenons auprès des collégiens, des habitants des quartiers prioritaires, en milieu rural... Nous souhaitons démocratiser au maximum l'acte d'entreprendre, permettre à chacun d'explorer la piste entrepreneuriale. »

Accompagnement individuel à la carte, formations, participation à des événements pour optimiser le développement de son réseau, rencontres avec des experts pour

permettre la montée en compétence... BGE ne laisse rien au hasard quand il s'agit que le jeune chef d'entreprise mette toutes les chances de son côté !

60 % des personnes accueillies ont entre 26 et 45 ans. « Nous accueillons beaucoup de quadragénaires en reconversion. Mais 15 % ont moins de 26 ans, un pourcentage en augmentation depuis dix ans. On crée désormais de plus en plus tout de suite après ses études. Les jeunes croient moins au salariat

durable. Une vraie tendance de fond ! »

90 % du public reçu sont des demandeurs d'emploi, dont certains rencontrent des difficultés durables d'insertion dans l'emploi. Certaines personnes viennent par ailleurs développer une double activité, un nouveau métier par le biais duquel ils vont davantage s'épanouir et/ou compléter leurs revenus.

BGE en chiffres

En 2019, en région Centre-Val de Loire, sur 8 000 personnes accueillies par BGE, 1 600 (dont 59 % de femmes) ont créé leur entreprise, dont 50 % sous statut micro, 35 % en société et 15 % en entreprise individuelle.

2100 personnes ont en outre bénéficié de formations entrepreneuriales sur l'année, dont certaines sont certifiantes.

1 100 entrepreneurs ont été ensuite accompagnés en phase de démarrage d'activité et pour une durée maximale de trois ans après l'immatriculation de leur société.

Le taux moyen de pérennité des TPE accompagnées par BGE s'établit, trois ans après l'immatriculation, à 77 %.





L'État accompagnateur des territoires

Questions à Jacqueline Gourault : Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales.

L'Épicentre : Les EPCI et les Régions déploient leurs arguments pour attirer de nouvelles entreprises et garder celles présentes. Comment la ministre que vous êtes, veille-t-elle à l'équité des territoires ?

Jacqueline Gourault : Si l'on se réfère à la situation pré-Covid, on fait le constat que des régions vont bien, d'autres moins. 3% de chômage en Loire Atlantique, jusqu'à 20% dans les Hauts de France qui ont connu des fermetures dramatiques comme Bridgestone. Le rôle de l'État est de répondre à cette fracture territoriale, raison pour laquelle certaines politiques publiques sont maintenues pour deux ans, comme le zonage en ZRR (revitalisation rurale) qui aurait dû s'éteindre cette année.

Autre politique, celle des Territoires d'industrie, qui vise la reconquête industrielle des territoires en difficulté (Ndlr : 9 ont été choisis en Centre-Val de Loire). Ces politiques sont construites en lien avec les politiques locales, en l'occurrence les régions et intercommunalités, en associant les dirigeants d'entreprises eux-mêmes. Pour cela, une première enveloppe de 150M€ est engagée pour créer, moderniser ou étendre les sites industriels. 174 projets ont été retenus en



France pour 2020, 320 dossiers sont déposés et en cours d'instruction pour 2021. Le Fonds Friches quant à lui, servira en 2021 à convertir les friches industrielles et urbaines en centre-ville, dans le programme Action cœur de ville.

L'Épicentre : Ce qui montre que l'industrie change...

Jacqueline Gourault : Oui, le visage de l'industrie évolue. Et si le plan de relance doit aider les secteurs en difficulté, il doit aussi servir la transformation de l'industrie en France. Par exemple l'automobile électrique, pour une adaptation au monde ac-

tuel.

Elle doit pour cela, à chaque fois que cela est possible, utiliser les mains d'œuvres locales qui souvent ont une histoire. La Normandie fut une terre d'industrie textile, elle a conservé des savoir-faire. De même dans l'Indre, une foule de TPE, sous-traitantes de la maroquinerie de luxe, se développent encore dans ce secteur qui reste porteur.

L'Épicentre : La crise sanitaire montre que les Français ont envie de quitter les centres urbains pour rejoindre la campagne ; le télétravail les y aide. N'est-ce pas le moment de donner une chance aux territoires ruraux ?

Jacqueline Gourault : Oui c'est une chance à saisir. 35% de la population vit en territoire rural, et la réorganisation que vous évoquez ne fait qu'amplifier la tendance. Depuis quelques années, le monde rural compte 100 000 habitants de plus chaque année. La qualité de vie, l'environnement, l'alimentation raisonnée, sont désormais soutenus par le programme « Petites villes de demain », que je viens d'initier. Il accompagnera les villes de moins de 20 000 habitants qui jouent un rôle de centralité d'un territoire. Elles doivent être

accompagnées pour qu'y soit maintenus le service public, le commerce de proximité ou encore la présence de médecins. L'État investit pour cela 3M€ sur 6 ans, hors plan de relance.

L'Épicentre : Peut-on imaginer de rebattre les cartes du développement économique de nos régions ?

Jacqueline Gourault : Bien sûr, tout est fait pour cela. Mais on reste dans un État de droit et d'économie libérale. Il faut donc que les territoires soient suffisamment attractifs pour que les entreprises aient l'idée et l'envie de venir s'y installer. Pour cela, la mobilité doit être une réalité. L'État a signé en juillet dernier avec la région Centre-Val de Loire et la SNCF le programme « Petites lignes » pour la restauration des lignes de chemin de fer sur les territoires infrarégionaux, pour faciliter le déplacement des populations et l'installation des entreprises. 250M€ seront investis pour la restauration de six voies d'ici 2027.

Dans la quête pour l'équité des territoires, l'on voit que l'État se veut accompagnateur, par des financements nouveaux et une collaboration accrue avec les collectivités.

Dossier spécial réalisé par Stéphane De Laage

Comment réussir son lancement et gagner rapidement la confiance de ses premiers clients ?

Augmenter la performance en musclant son discours commercial c'est la promesse d'Alain Guittet directeur du centre BOOSTER ACADEMY.

Convaincu que la capacité d'une entreprise à se développer tient en grande partie de sa force commerciale, le réseau Booster Academy propose aux chefs d'entreprises et aux salariés des formations 100% sur-mesure pour améliorer leur performance commerciale.

Après 30 ans d'expérience dans le domaine de la vente en B-to-B puis associé et directeur général d'une entreprise de formation en santé et sécurité au travail, Alain Guittet a créé son entreprise en 2018 en développant la franchise Booster Academy en Val de Loire.

L'objectif ? Faire monter en compétences, progressivement et durablement les forces commerciales d'une entreprise. Alain Guittet accompagne toutes les personnes qui portent la vente dans l'entreprise et qui sont en contact avec les clients : dirigeants et créateurs mais aussi commerciaux, vendeurs, assistants ou techniciens.

Et dans une création d'entreprise, le premier commercial, c'est le dirigeant. L'enjeu est alors maximal puisque tout repose sur ses premières réussites commerciales.



Animation d'un atelier à la CCI de Blois.

Seules des bonnes pratiques et des méthodes efficaces permettront des résultats rapides et immédiats. La pédagogie utilisée par Alain Guittet s'appuie sur une méthodologie orientée plaisir et retour sur investissement immédiat, avec un parcours de formation :

100 % personnalisé

Le parcours de formation, composé d'un à plusieurs niveaux en fonction du niveau de départ du stagiaire, évalué et diagnostiqué en amont de la formation, et de ses objectifs.

100 % flexible

Séquencés par demi-journées et

espacés de 15 jours minimum, les entraînements s'intègrent facilement dans les agendas des stagiaires

100 % individualisé

En petits groupes de 6 personnes maximum pour réellement développer les automatismes de chacun.

100 % progressif

Avant de passer au niveau suivant, Alain Guittet s'assure que le stagiaire a bien validé et acquis le niveau en cours.

« Nous pouvons faire l'analogie de notre méthode avec un entraînement sportif. Nous faisons progresser les stagiaires étape par

boosteracademy
1^{er} CENTRE D'ENTRAÎNEMENT INTENSIF À LA VENTE

étape, niveau par niveau, pour agir concrètement sur l'efficacité » indique Alain Guittet. « D'abord, je réalise un diagnostic de l'état des compétences pour construire un parcours personnalisé, puis on commence à muscler le discours. Vient ensuite les phases d'entraînement intensif puis les exercices pratiques en entreprise, pour monter en compétences et atteindre son meilleur niveau, mesurer et constater des résultats concrets : plus de rendez-vous qualifiés, plus de ventes hausses du panier moyen et du taux de transformation. »

Plus qu'une formation classique, Booster Academy se positionne comme un véritable coach au service de la performance commerciale des entreprises !

Offre créateurs et entreprises de moins de 3 ans : un diagnostic gratuit pour évaluer vos compétences en vente, contacter par mail Alain Guittet.

Région Centre-Val de Loire
booster-academy.fr

+33 (0)6 95 33 46 69

a.guittet@booster-academy.com



Optimisation de la cession d'entreprise. Dirigeant partant à la retraite / L'apport - Cession / La donation avant cession

La vente d'une d'entreprise, sociétés à l'IS (Impôt sur les Sociétés), donne lieu au paiement de deux impositions distinctes : les droits d'enregistrement à régler par le cessionnaire et l'impôt de plus-value à régler par le cédant

A. Droits d'enregistrement

Le montant de droits d'enregistrement peut varier de manière substantielle en fonction de la forme et la nature des actifs de la société cédée. Les cessions d'actions sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 0,1 %. Les cessions de parts sociales sont soumises aux droits d'enregistrement au taux de 3 % après un abattement de 23 000 €. Les droits d'enregistrement à régler sur les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière s'élèvent à 5 % du prix de cession. Prenons l'hypothèse d'une cession d'entreprise à 1,5 M€, s'il s'agit d'une SARL le montant des droits d'enregistrement sera de 44 310 €, s'il s'agit d'une SAS le montant des droits à payer par le cessionnaire sera de 1 500 €. Ainsi la transformation en SAS permettra à votre acquéreur de bénéficier d'une économie de droits d'enregistrement de 42 810 €.

B. Imposition de la plus-value de cession

La loi de finance pour 2018 a instauré une « flat tax » : un prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 30 % correspondant à :

- 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu ;
- 17,2 % au titre des prélèvements sociaux.

Auquel s'ajoute la CEHR (contribution exceptionnelle sur les hauts revenus) pouvant aller jusqu'à 4 % au-delà d'un million d'euros de revenus pour un couple.

Pour les titres acquis avant le 1^{er} janvier 2018, l'option pour l'ancien régime est toujours possible, à savoir plus-value imposée au barème progressif de l'IR après abattement pour durée de détention et aux prélèvements sociaux à 17,2 %.

Deux régimes coexistaient :

- Le régime de droit commun : 50 % + de 2 ans et 65 % + de 8 ans ;

- Le régime incitatif : 50 % + 1 an, 65 % + de 4 ans et 85 % + de 8 ans.

C. Optimisation de la plus-value de cession

1. Régime des dirigeants partant à la retraite

Sous respect de certaines conditions strictes tenant à la société et au cédant, le dirigeant qui fait valoir ses droits à la retraite dans les 24 mois de la cession peut bénéficier d'un abattement de 500 000 € sur sa plus-value taxable à l'impôt sur le revenu. Les prélèvements sociaux restent dus sur la totalité de la plus-value.

Avec un IR forfaitaire à 12,8 %, l'abattement de 500 000 € peut permettre une économie maximale de 64 000 €.

2. L'apport-cession

La plus-value constatée lors de l'apport de titres à une société contrôlée par l'apporteur bénéficie du régime du report d'imposition. L'assiette de la plus-value est déterminée et figée à la date de l'apport.

En revanche, le report a pour effet de décaler l'imposition effective de cette plus-value à une date ultérieure. Les plus-values placées en report d'imposition sont imposées au titre de l'année au cours de laquelle intervient un événement de nature à mettre fin au report.

Exemple :

Madame Durand entend céder sa société pour 500 000 €, prix d'achat 200 000 €. La plus-value de cession s'élève à 300 000 €, la fiscalité correspondante s'élève donc à près de 91 000 € (PFU à 30 % + CEHR) soit un net disponible de 409 000 €.

Elle souhaite réinvestir son prix de cession dans la reprise d'une nouvelle activité économique et nous interroge afin de connaître la solution optimale fiscalement.

Nous lui préconisons la constitution d'une société Holding par apport de titres. Dans cette situation, la fiscalité calculée précédemment serait placée en report d'imposition (soit 91 000 €).

Situation 1 : la cession intervient dans les 3 ans de l'apport pour le

même prix, Madame Durand devra réinvestir 60 % du prix de cession, soit 300 000 € dans les 24 mois de la cession. Le prix de cession correspondant au montant apporté, il n'y aura pas fiscalité sur la vente, la Holding encaissera 500 000 € nets.

Situation 2 : La cession intervient plus de 3 ans après l'apport au prix de 700 000 €.

Les plus-values réalisées lors de la cession de titres de participation détenus depuis au moins deux ans sont exonérées, sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges, fixée forfaitairement à 12 % du résultat net de plus-values de cession, comprise dans le résultat ordinaire de l'exercice. En d'autres termes, le montant de plus-value serait taxé au maximum à 3,36 % (avec un IS à 28 %).

Plus-value = prix de cession - valeur d'apport = 700 000 - 500 000 € = 200 000 €

Imposition = 200 000 x 12 % x 28 % = 6 720 €.

La société Holding disposera d'un produit net de cession de l'ordre de 693 000 €.

Madame Durand n'aura pas d'obligation de remploi. Elle pourra utiliser le produit net de cession pour développer son patrimoine (immobilier physique, SCPI, capitalisation...).

3. La donation avant cession

a. La donation avant cession en pleine propriété

À condition que la donation intervienne sur la base du prix de cession envisagé, elle permet de purger la plus-value.

Les donateurs cèdent les titres pour le montant qu'ils ont reçu et bénéficient donc d'un prix de cession net de fiscalité. Il est opportun de comparer la taxation applicable à la donation et l'imposition relative à la plus-value de cession.

Exemple : La société A a été valorisée 600 000 € (prix d'achat non significatif). M. Bertrand a 3 trois enfants et envisage d'utiliser l'abattement existant entre parent et enfant de 100 000 €.

Situation 1 : Cession puis donation

Prix de cession - fiscalité = 411 000 € (PFU à 30 % + CEHR).

S'il donne 100 000 € à chacun de ses trois enfants il ne lui restera plus que 111 000 € pour lui.

Situation 2 : Donation puis cession

Chaque enfant reçoit pour 100 000 € de titres qu'il revendra pour la même valeur, il disposera donc de 100 000 € nets. Monsieur Bertrand ne sera plus fiscalisé sur 600 000 € mais sur 300 000 € seulement. Il disposera ainsi d'un produit net de 209 000 €.

La donation avant cession permet ainsi à M. Bertrand de disposer d'un net supplémentaire de près de 98 000 €.

b. La donation avant cession en nue-propriété

La donation avec rétention d'usufruit viager permet au donateur de transmettre la nue-propriété tout en conservant l'usage et les fruits.

Lorsque les titres sont démembres et en présence d'une convention de quasi-usufruit la fiscalité est réglée par l'usufruitier qui dispose du produit net de cession. Le prix de revient peut être majoré du montant transmis par donation (de l'accroissement de valeur de la nue-propriété constaté entre la date de l'acquisition initiale de la pleine propriété et la date de transmission de la nue-propriété). Les abattements appliqués sont sans impact.

Exemple : Cession à 1 200 000 € après donation en nue-propriété de l'ensemble des titres de la société : le gain net de frais d'acte et de droits de donation s'élève à 215 000 € pour M et Mme Durand. À leur décès les enfants disposeront d'une créance de restitutions de 1 200 000 €, soit une économie potentielle de droits de succession de 240 000 € avec un taux moyen d'imposition à 20 %.

En fonction de vos souhaits et objectifs nous serons à même de vous accompagner dans la négociation avec votre vendeur/ acquéreur et de vous apporter une solution personnalisée répondant à vos attentes.

*Magali Mème-Simon
Ingénieur Financier et Patrimonial*



**40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES**

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
paris@duvivieretassocies.fr
www.duvivieretassocies.fr

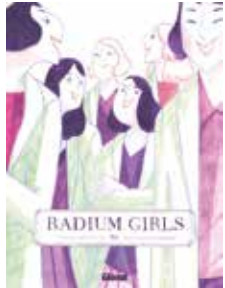
Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
1 rue Jehan de Saveuse
4 quai Saint-Jean 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr



Tout part d'une rencontre avec... les BD du Prix Landerneau 2020 !

Par Annie Huet de l'Espace Culturel E.Leclerc >portecôté de Blois

L'édition 2020 du Festival BD BOUM verra, cette année, son format modifié. Pour le volet dédicaces, elle investira au moins 16 lieux de la ville de Blois, dont votre Espace Culturel >portecôté. Ainsi nous recevrons dans nos murs des auteurs. Chacun d'entre eux réalisera devant vous de véritables œuvres d'art, alliant créativité et originalité. Les regarder dessiner est en soi un spectacle vivant ! Avec notre libraire passionnée de bandes dessinées, je vous invite à découvrir les dix finalistes du PRIX LANDERNEAU BD retenus par les libraires des Espaces Culturels de la France entière. Michel-Edouard Leclerc et la présidente du prix, Catherine Meurisse, ont dirigé les débats auxquels 10 de nos libraires ont pris part. La sélection offre de nombreux scénarios mettant en scène des personnages en quête d'identité, et de liberté, sans parler de lutte féministe qui fait la part belle à la sexualité ... Quand l'art graphique épouse des histoires étonnantes, il y a de quoi réfléchir, se révolter, s'amuser. Bref, de s'émerveiller ! À vous de lire... et de regarder !



« Radium Girls » par CY (Glénat)

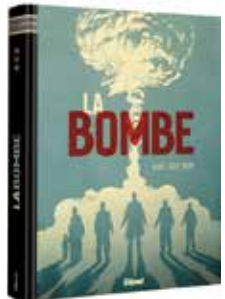
Dès la couverture-luminescente-on comprend qu'on a affaire à la fameuse substance radioactive, le Radium. Tout commence dans la joie de vivre pour ces jeunes femmes qui peignent des cadrans avec un produit inconnu qu'elles utilisent sur leurs ongles, dents, visages pour se rendre « lumineuses » la nuit venue. Quand nombre d'entre elles périssent, les survivantes vont élever la voix pour obtenir réparation. Elles ne se feront pas entendre sans mal, mais obtiendront gain de cause. Au passage l'autrice aura fait une peinture passionnante de la condition des ouvrières aux USA dans les années 20 et au-delà.



« La fuite du cerveau »

par Pierre-Henry Gomont (Dargaud)

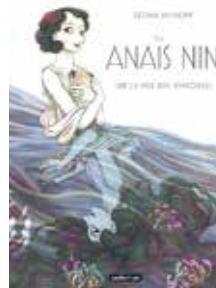
Vous allez plonger dans l'aventure rocambolesque, parfois grotesque, du médecin anatomopathologiste qui déroba le cerveau d'Einstein. Et ce sera jubilatoire ! Un trait dynamique et humoristique sert l'auteur qui a reçu des distinctions pour tous ses ouvrages. Le médecin fou se dit qu'il obtiendra gloire, fortune et conquêtes s'il a accès à la compréhension dudit cerveau. Or lui, en possède fort peu, de cerveau ... mais c'est sans compter sur sa rencontre avec le génie qui se met à communiquer avec lui ! On s'amuse beaucoup, on se réjouit, on se régale.



« La bombe »

par Alcante, Bollée et Rodier (Glénat)

Voilà un « album de référence » nous prévient Télérama. Dans cette BD documentaire habilement construite à la première personne, nous découvrons l'incroyable histoire vraie de la bombe atomique. Beaucoup de dessin, du noir et blanc, des pages peu bavardes, des anecdotes et des faits historiques émaillent cette BD. Dans quel contexte fut créée cette bombe ? Pourquoi fut-elle larguée sur Hiroshima ? Quels furent les effets de l'explosion ? Que vécurent les victimes ? Un évènement historique et tragique qui mit fin à la guerre et fit entrer l'humanité dans une nouvelle ère.



« Anaïs Nin, sur la mer des mensonges »

par Léonie Bischoff (Casterman)

Dans cette BD aux allures de biopic, aussi belle qu'une œuvre art-déco, dessins colorés en couleurs directes sur fond blanc, nous accompagnons Anaïs Nin dans sa découverte de la sensualité et de la sexualité, alors qu'elle fait fi de la culpabilité et de la honte. « Écrire comme un homme ne m'intéresse pas. Je veux écrire comme une femme. Je dois plonger loin de la rive pour trouver les mots... sous la mer des mensonges. » Cette bande dessinée est une ode à la féminité et à la liberté, c'est sublime comme un portrait impressionniste revisité par une autrice inspirée et convaincue par le propos libre de son personnage.



« Pucelle »

par Florence Dupré La Tour (Dargaud)

Dans ce premier volume, l'autrice raconte son histoire. Depuis l'enfance, tout de ce qui se passe sous la ceinture lui est étranger. Dans sa famille on ne parle pas de ces choses-là. Elle ne comprend rien. Elle invente des scénarios terribles. Ses réactions sont excessives et disproportionnées. Quand l'adolescence arrive, elle refuse d'être assimilée à la condition des femmes qui l'entourent : elle voit bien que la liberté est l'apanage des hommes. Avec un trait presque enfantin et une large dominante de rose, l'autrice nous entraîne dans le monde opaque de l'ignorance et de ses conséquences.



« Géante »

par JC Deveney et Nuria Tamarit (Delcourt)

Voilà l'histoire de celle qui parcourut le monde à la recherche de la liberté. Dans cette BD fantasy le propos féministe est à l'honneur. Ce récit initiatique nous fait emboîter les pas de Céleste, géante véritable recueillie par une famille qui vit isolée dans la montagne. Entourée de 6 frères, beaucoup d'amour circulera autour de la nouvelle venue. Devenue (très) grande, elle veut découvrir le monde mais tout le monde l'en empêche. Après de multiples rencontres plus ou moins heureuses elle puise sa liberté dans les bibliothèques et rejoint un groupe de femmes émancipées, vivant sans hommes, qui partagent un savoir de la vie ...



« La patrie des frères Werner » par

Philippe Collin et Sébastien Goethals (Futuropolis)

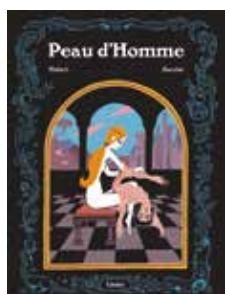
Mai 1945. Dans les ruines de Berlin, deux frères, orphelins juifs allemands se jurent fidélité dans un contexte qui les effraie : la victoire soviétique. Juin 1956. Les deux frères ont intégré la Stasi pour échapper au camp de rééducation. Ils ne vont pas vivre l'idéologie de la même façon et finiront par s'éloigner. Juin 1974. La 1^{ère} coupe du monde de football se tient en Allemagne de l'Ouest voit s'affronter la RFA et la RDA. Les deux hommes se retrouveront impliqués dans ce match de la Guerre froide. Dans un noir et blanc qui confine au sépia, on se régale de voir défiler toute une époque.



« Carbone 6 et Silicium 14 »

par Mathieu Bablet (label 619)

L'auteur de Shangri-La, nous offre à nouveau une œuvre de science-fiction. Nous sommes dans un futur proche. Des hommes et des femmes ont créé deux intelligences Artificielles, des robots, que nous allons suivre pendant 271 ans. Des capacités humaines leur ont été attribuées, de même qu'une durée de vie limitée. Ils décident de fuir séparément. Ils vont appréhender leur condition avec des regards séparés, et vivre des expériences spatio-temporelles différentes. On voit le monde évoluer. De nombreuses ellipses donnent du nerf au récit. « Les humains sont le vrai problème de la planète. » Tout est dit.



« Peau d'Homme »

par Hubert et Zanzim (Glénat)

Une BD pleine d'humour et d'amour, éminemment féministe, met en scène le « genre ». Dessin épuré et à-plats de couleur servent l'histoire d'une jeune fille qui se voit désigner un mari. On doit être au Moyen-âge... ça pourrait être aujourd'hui... Un secret va bouleverser la vie de Bianca. Sa tante lui donne une peau d'homme. Une fois la peau revêtue, elle pourra voyager incognito dans le monde des hommes. Elle fera alors l'expérience de la sexualité et de l'amour masculins, de la liberté de penser et d'agir. Elle est confrontée à des situations périlleuses. Et si l'égalité des genres existait... avec un peu d'audace.



« Béatrice » par Joris Mertens (Rue de Sèvres)

La 1^{ère} BD de cette jeune autrice belge est une vraie réussite. Il existe des objets dessinés non identifiés dans le monde des bulles ! Celui-ci en est un, très écrit, mais sans texte, avec des dessins magnifiques et inspirés, vibrants et vivants. Une jeune fille qui porte un manteau rouge, est gantée dans les grands magasins parisiens. Un jour elle finit par ramasser un sac, rouge, qu'elle voit traîner depuis plusieurs jours dans la gare. Elle y trouve un album de photos en noir et blanc, mettant en scène des personnages heureux. Elle commence à enquêter en allant sur les lieux qu'elle identifie. Avec elle, vous irez de surprise en surprise.



Exposition « Cosmicité » à l'Azoth Arts Center



roulé sur près d'un an et demi de Marseille, à Tours, en passant par Orléans, Blois et jusqu'à Mexico. Des danseurs de ballet, de contemporain, de hip-hop, amateurs et professionnels se sont prêtés à l'exercice d'évoluer dans un espace extérieur et d'utiliser l'architecture de leur ville pour exprimer leur art. La photographie, installée à Beaugency, utilise la souplesse et l'équilibre des danseurs pour fondre leurs corps dans l'architecture. « J'ai eu beaucoup de plaisir à travailler avec des danseurs passionnés et très rigoureux qui ont enrichi ma réflexion avec de nouvelles propositions, tout en mettant en valeur différents lieux et monuments », souligne-t-elle.

L'exposition est accessible à l'**Azoth Arts Center, 641 avenue du Grain d'Or à Vineuil**, durant les heures d'ouverture aux participants aux ateliers, stages, spectacles et autres manifestations durant les temps alloués à ces derniers ou sur demande (azothdance theatre@gmail.com).

C.C.S.

Plus d'informations :

www.margauxnoee.fr

et www.azothdance theatre.com/center

La compagnie de danse professionnelle new-yorkaise, Azoth Dance Théâtre, reconnue sur la scène internationale et qui se produit dans le monde entier, s'est implantée à Vineuil, en octobre 2020. Elle a ouvert son centre artistique et chorégraphique « Azoth Arts Center » où sont proposés des ateliers hebdomadaires ouverts à tous (danse, Pilates, gyrokinesis...) et divers événements (expositions, projections, rencontres...).

L'exposition « Cosmicité » de la photographe Margaux Noée y a pris place jusqu'au 31 décembre 2020. C'est en 2018 que le projet est né et il s'est dé-

Jeudi 19 novembre à 20h30 « Part-Dieu, chant de gare »



Vendôme - Théâtre / Le Minotaure

Contraint de fuir son pays, la République Démocratique du Congo, Théodor se retrouve seul en gare de Lyon Part-Dieu, un soir de juillet 2011, après avoir perdu de vue sa famille. Inspiré d'une histoire vraie, ce spectacle raconte le parcours chaotique et le calvaire administratif de cet adolescent sur le sol français. Un touchant témoignage en prise directe avec l'actualité qui oscille entre douceur et humour amer !

Tout public, dès 12 ans

Durée : 1h

Tarifs : 22 € (adulte) / 1

8 € (réduit) / 11 € (-20 ans)

Tarifs abonnés : 15 € (adulte),

10 € (-20 ans)

Billetterie en ligne sur www.lhectare.fr
ou au 02 54 89 44 00 ou le soir même,

1h avant la représentation dans la limite des places disponibles..

VENEZ RÉVÉLER VOS TALENTS !

LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE PRÉSENTE

TESTEZ VOS MOTIVATIONS
EXPÉRIMENTEZ VOS INTELLIGENCES
INTERROGEZ VOS APTITUDES

SONDEZ VOTRE PERSONNALITÉ
RÉVÉLEZ VOS TALENTS
QUESTIONNEZ VOS VALEURS

GRATUIT - GRAND PUBLIC

Retrouvez l'intégralité des dates sur
WWW.LEKLUBEXTRAORDINAIRE.FR

LES OCCASIONS ÉPHÉMÈRES BMW.

BMW Premium Selection



JUSQU'AU 30 NOVEMBRE, PROFITEZ D'AVANTAGES EXCEPTIONNELS SUR
UNE SÉLECTION DE VOITURES D'OCCASION CERTIFIÉES DU RÉSEAU BMW.



3 ANS D'ENTRETIEN
OFFERTS.⁽¹⁾



3 ANS DE GARANTIE
BMW Premium Selection
à 1€ en cas de financement.⁽²⁾



FINANCEMENT
SUR MESURE.⁽³⁾

AMPLITUDE AUTOMOBILES BLOIS

5 rue de l'Azin
41000 Blois
02 54 50 40 40

Un crédit vous engage et doit être remboursé, vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

⁽¹⁾ Contrat d'entretien Flex BMW Service de 36 mois ou 60 000 km pour les véhicules diesel et 36 mois ou 40 000 km pour les véhicules essence, hybrides rechargeables ou électriques. Il inclut les opérations de vidange huile moteur (appoints compris), les contrôles périodiques, le remplacement du liquide de frein, du filtre à air, du filtre à carburant, du microfiltre de climatisation et des bougies d'allumage (moteurs essence uniquement). Le contrat prend fin au premier des deux termes échus. Prestation valable pour toute commande d'une BMW ou BMW i labellisée BFS (hors gammes BMW M), dans la limite de 200 000 km. Offre valable du 05/11/2020 au 30/11/2020 dans le réseau de concessionnaires participants. Offre réservée aux 1000 premiers dossiers acceptés par BMW Finance.

⁽²⁾ Une garantie BMW Premium Selection étendue à 3 ans pour 1€, uniquement disponible dans le cadre d'un financement BMW Finance d'une durée de 36 mois. Cette prestation est liée à un financement BMW Finance, sous réserve d'acceptation par BMW Finance et consiste en une année de garantie au-delà de la garantie BMW Premium Selection initiale de 2 ans. L'extension de garantie BMW Premium Selection est proposée et gérée par BMW Finance et est assurée auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, 775 652 126 RCS Le Mans, et MMA IARD, S.A. au capital de 537 052 368 €, 440 048 882 RCS Le Mans, ayant leurs sièges sociaux au 14 bld Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9. Sociétés appartenant au groupe COVEA et régies par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont mises en œuvre par AWP France SAS, société par actions simplifiée au capital de 7 584 076,86 €, 490 381 753 RCS Bobigny, siège social : 7 rue Dora Maar, CS 60001, 93400 Saint-Ouen, société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS (www.oriass.fr) sous le n° 07 026 669, et assurées par Fragonard Assurances, SA au capital de 37 207 660 Euros, 479 065 351 RCS Paris, siège social : 2 rue Fragonard - 75017 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. MMA IARD, Fragonard Assurances et AWP France SAS sont soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, sise au 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris CEDEX 09 - www.acprbanque-france.fr. Offre valable pour toute commande du 05/11/2020 au 30/11/2020 d'un véhicule d'occasion BMW (hors gammes BMW M) ou BMW i labellisé BMW Premium Selection, immatriculée depuis plus de 6 mois et de moins de 5 ans, dans la limite de 200 000 km dans le réseau participant.

⁽³⁾ Financement sur mesure. Sous réserve d'acceptation du dossier par BMW Finance, SNC au capital de 87 000 000 € - RCS Versailles 343 606 448 - TVA FR 65 343 606 448, Établissement de Crédit Spécialisé ayant son siège social au 5 rue des Hérons 78180 Montigny-Le Bretonneux, agréé sous le numéro 14670 par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et courtier en Assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 883 (www.oriass.fr). Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Offre valable pour toute commande du 05/11/2020 au 30/11/2020 d'un véhicule d'occasion BMW (hors gammes BMW M) ou BMW i labellisé BMW Premium Selection, immatriculée depuis plus de 6 mois et de moins de 5 ans, dans la limite de 200 000 km dans le réseau participant. Cette publicité est conçue par BMW France et BMW Finance et, est diffusée par votre concessionnaire BMW qui apporte son concours à la réalisation d'opérations de crédit sans agir en qualité de prêteur. S'il a le statut d'IOBSP, sa qualité de mandataire bancaire et son numéro d'inscription à l'ORIAS (www.oriass.fr) sont notamment affichés à l'accueil.